

كلية الطب  
و الصيدلة - مراكش

FACULTE DE MEDECINE  
ET DE PHARMACIE - MARRAKECH



Guide de l'étudiant  
2015

كلية الطب  
و الصيدلة - مراكش  
FACULTE DE MEDECINE  
ET DE PHARMACIE - MARRAKECH



**Guide de l'étudiant  
2015**



« Garantir le droit à un enseignement de qualité, doté d'une forte attractivité et adapté à la vie qui les attend. Par ailleurs, ce système doit également permettre aux jeunes d'affûter leurs talents, de valoriser leur créativité et de s'épanouir pleinement, pour qu'ils puissent remplir les obligations de citoyenneté qui sont les leurs, dans un climat de dignité et d'égalité des chances, et pour qu'ils apportent leur concours au développement économique, social et culturel du pays .... nous devons revoir notre approche et les méthodes en vigueur à l'école pour passer d'une logique d'enseignement centrée sur l'enseignant et sa performance et limiter à la transmission des connaissances aux apprenants, à une autre logique fondée sur la créativité des apprenants et accès sur le renforcement de leurs compétences propres et la possibilité qui leur est donnée de déployer leur créativité et leur inventivité, d'acquérir des savoir-faire et de s'imprégner des règles du vivre-ensemble dans le respect de la liberté, de l'égalité, de la diversité et de la différence »

*Discours Royal du 20 août 2012*

# Sommaire

<b>I. Mot du Doyen</b>	<b>4</b>
<b>II. Présentation de la Faculté :</b>	<b>7</b>
A. Université Cadi Ayyad	7
B. Présentation de la faculté de Médecine de Marrakech	7
1. Historique	7
2. Composition	8
3. Missions principales de la faculté de Médecine	9
4. Diplômes délivrés à la faculté de Médecine	9
5. Organisation décanale	9
6. Organigramme et structuration	10
7. Le Conseil de la Faculté	11
8. Services administratifs supports de la FMPM	11
9. Structuration pédagogique	11
<b>III. Aux alentours des étudiants :</b>	<b>21</b>
1. Inscription	21
2. La carte d'étudiant	21
3. La bourse	21
4. Les étudiants élus	22
5. Commission des affaires estudiantines	22
6. Les associations étudiantes	23
7. Les activités socio-culturelles et sportives	24
8. Programme Tutorat	25
9. Service de Santé	25
10. Emulation de l'excellence et motivation	26
11. Sensibilisation des étudiants en médecine à l'action humanitaire	26
12. Lutte contre le décrochage	27
13. Passerelles	27
14. Espaces Wifi à la faculté	27
15. La tenue de l'étudiant	28
<b>IV. Les études médicales :</b>	<b>30</b>
1. Durée des études en Médecine	30
2. Organisation de la formation	30
3. Programmes, emplois du temps et calendriers	30
4. Enseignement	30
5. Travaux pratiques et dirigés	31
6. Polycopies et cours en ligne	31
7. Formation théorique	31
8. L'évaluation	32
9. Formation pratique	32

<i>a. Hiérarchie dans un centre hospitalier universitaire</i>	32
<i>b. Le stage d'initiation aux Soins Infirmiers</i>	33
<i>c. L'externat</i>	33
10. Fonctions hospitalières de l'étudiant	35
11. Internat et résidanat	35
<i>a. Internat</i>	35
<i>b. Résidanat</i>	36
<b>V. Bibliothèque :</b>	40
1. Accès à la Bibliothèque	41
2. Horaire	41
3. Consultation des documents	41
4. Recommandations générales	41
5. Télémédecine et visio-conférence	42
6. Ressources informatiques	43
a. Le compte étudiant	43
b. Les salles informatiques	43
c. Les connexions Wifi	43
d. Le site web institutionnel	43
e. Bases de données	43
<b>VI. Recherche à la faculté</b>	44
1. Laboratoires de la faculté	44
2. Commission de recherche	45
3. Equipes et laboratoires de recherche	45
<b>VII. Formation continue</b>	46
<b>VIII. Situation géographique - plan d'accès</b>	48
<b>IX. Informations utiles</b>	49
1. Service de photocopie	49
2. Salle de prière	49
3. Transport	49
4. Restauration	49
5. Hébergement :	49
6. Une faculté sans tabac	50
7. Questions pratiques	50
<b>X. Adresses et téléphones utiles</b>	51
<b>XI. Faculté de médecine et de pharmacie en chiffres</b>	52

## I. Mot du Doyen

### **Cher étudiant, chère étudiante :**

Dans la vie de l'étudiant, le passage de la vie lycéenne à la vie universitaire s'accompagne de plusieurs évolutions :

- Eloignement du milieu familial et de la localité d'origine ;
- Passage d'un statut d'élève sous tutelle des parents à un statut d'adulte confronté à ses propres besoins ;
- Evolution d'un espace de vie réduit à un espace plus large (université, cité universitaire, co-location) ;
- Exigences nouvelles en termes d'organisation personnelle (procédures administratives que ce soit à l'université ou ailleurs, prise en charge personnelle, etc.).

En plus, l'étudiant est également confronté le long de son parcours à des difficultés multiples :

- Son intégration dans la vie universitaire ;
- La vie estudiantine proprement dite, principalement les difficultés liées à la gestion pédagogique et administrative
- La sortie de l'université et la transition vers la vie professionnelle.

Consciente de ses difficultés, l'Université Cadi Ayyad (UCA) œuvre pour une meilleure qualité de vie étudiante et un grand épanouissement de ses étudiants. Ainsi, La faculté de médecine et de pharmacie du Marrakech (FMPM) tente de répondre aux besoins des étudiants .

C'est pourquoi la FMPM a décidé d'élaborer une stratégie visant à :

- Renforcer son rôle dans l'animation de la vie estudiantine, en orchestrant les différents chantiers, en mutualisant les efforts des différents intervenants, en fédérant et en centralisant les différents services de l'établissement;
- Assurer une meilleure intégration des étudiants ;
- Fournir le suivi et l'accompagnement nécessaires au moment de l'insertion dans la vie active.

**Étudier en médecine**, c'est entreprendre un véritable projet de vie et un engagement social. Devenir médecin aura sans aucun doute un impact majeur sur votre vie personnelle et professionnelle. Des études en médecine demandent une grande discipline, beaucoup de travail, de la détermination, de la collaboration, notamment avec les autres professionnels de la santé, de l'écoute pour vos patients et aussi de l'humilité.

Je vous encourage à maintenir un équilibre entre les études, les loisirs et la famille pour demeurer en santé, heureux et efficaces. Je vous invite donc à participer aux différentes activités et à vous informer sur l'ensemble des services offerts aux étudiants; ils sont nombreux.

Vous trouverez, tout au long de ce guide, les informations nécessaires au déroulement de votre scolarité, sans oublier quelques moments de détente qu'offre l'activité culturelle et sportive, qui vous permettra de faciliter les contacts et fructifier les échanges et vous rendra les conditions de vie estudiantine moins dures et un cadre plus rassurant dans la ville de Marrakech, ville agréable et plaisante.

En poursuivant vos études à la FMPM, vous serez assuré de recevoir une formation résolument tournée vers l'humanisme et la science, bien adaptée aux exigences d'un système de santé hiérarchisé et multidisciplinaire, mais très complémentaire.

Former, à l'instar des autres facultés médicales, des professionnels de la santé compétents, humanistes, adaptables et capables de se renouveler constamment, tel est l'idéal que nous poursuivons.

La FMPM propose un programme d'études garantissant une adaptation constante du contenu de son enseignement à l'explosion des connaissances biomédicales et aux mutations de la société. Des méthodes d'apprentissage actif, centrées sur l'étudiant, lui permettent de développer ses capacités d'auto-évaluation et d'auto-apprentissage.

Nous vous accueillons au sein de votre université en vous souhaitant un parcours universitaire enrichissant en adéquation avec notre devise « Former aujourd'hui les leaders de demain ».

En cette rentrée universitaire, vous êtes plus de 2500 étudiants à avoir choisi de vous inscrire à notre faculté, la FMPM qui conjugue dans les cursus qu'elle propose les exigences d'un enseignement universitaire et d'une formation professionnalisante. Notre ambition est de contribuer à faire de vous de véritables citoyens, responsables, tolérants, critiques et ouverts.

Ce guide va vous familiariser avec l'environnement de la FMPM, vous y trouverez toutes les informations utiles à votre vie quotidienne d'étudiant, une bonne information est indispensable pour construire votre parcours professionnel, réaliser vos ambitions. N'hésitez pas à le solliciter.

### ***L'étudiant au cœur de la réforme :***

La médecine est la science et l'art étudiant l'organisation du corps humain (anatomie), son fonctionnement normal (physiologie) et cherchant à restaurer la santé par le traitement et la prévention des pathologies.

En plaçant l'étudiant au cœur de ses priorités, la réforme de l'enseignement supérieur lui reconnaît ses droits. Citoyen à part entière, il est appelé à participer de manière active à la vie universitaire.

Concernant les enseignements, les choix pédagogiques modernes adoptés par la réforme invitent l'étudiant à assurer une position plus participative pendant les cours.

L'instauration d'un système interactif facilite l'acquisition des connaissances tout en développant l'esprit d'initiative chez l'apprenant. Une telle démarche favorise un contrôle des connaissances de manière continue et évolutive, plus rationnelle et nettement plus souple que le système de l'examen final. L'étudiant est par ailleurs plus interpellé dans ce nouveau système pour choisir un enseignement mieux adapté à son profil. Cette nouvelle approche pédagogique a donc le mérite de responsabiliser l'étudiant et de développer son esprit d'initiative et sa capacité de se projeter dans l'avenir tout en l'assistant dans son choix et en le dotant d'outils indispensables à sa future insertion professionnelle : maîtrise des langues, communication, entrepreneuriat... En outre, la faculté dans l'esprit de sa réforme accorde une importance capitale à l'épanouissement de ses étudiants et à leur implication dynamique dans l'animation et l'amélioration de la qualité de vie à l'intérieur du campus : esprit d'équipe, citoyenneté, engagement dans les activités sociales, culturelles et sportives sont effectivement à la base d'une vie estudiantine riche dans la vision de la réforme.

Enfin, dans la perspective d'améliorer et de consolider le statut de l'étudiant, la loi (01-00) régissant la réforme de l'enseignement supérieur prévoit :

- la représentation des étudiants au sein des instances universitaires,
- leur participation à la gestion des établissements d'accueil,
- leur participation aux activités culturelles,
- la constitution d'associations et d'organisations chargées de veiller aux intérêts des étudiants,
- la liberté d'information dans un cadre constructif,
- un système d'aide et de soutien à l'étudiant.

Dans ce guide seront présentés :

- L'organisation générale de la faculté avec les différents services administratifs,
- Les principaux renseignements sur les programmes,
- L'organisation des cours et des examens,
- La bibliothèque, son utilité, son fonctionnement,
- La vie culturelle et sportive et d'autres informations qui pourront être utiles aux étudiants.

Je remercie vivement tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce guide.

***Professeur Mohammed Bouskraoui***  
***Doyen de la faculté***

## II. Présentation de la faculté

### A. Université Cadi Ayyad :

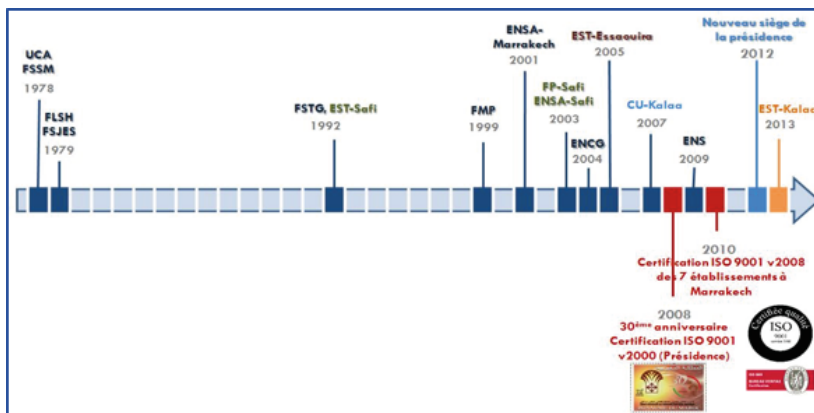
Créée en 1978, l'UCA s'est appliquée efficacement depuis sa création à faire face aux défis conjoints de la croissance massive de ses effectifs étudiants et des transformations de la demande sociale de formation et de recherche.

Le champ de ses compétences disciplinaires s'est étendu au fil des années, en même temps que s'affirmait sa vocation à préparer ses étudiants à des métiers nouveaux.

L'UCA compte, actuellement, 13 établissements implantés sur 2 régions du Royaume : Marrakech Tensift Elhaouz et Abda Doukkala. Elle couvre 4 villes universitaires : Marrakech, Kelaa des Sraghna, Essaouira et Safi.

Depuis 1978, l'UCA contribue au rayonnement et à l'évolution des Sciences et répond aux besoins de formation des deux régions de son implantation. Elle a démarré son activité d'enseignement en 1978 avec un seul établissement, la Faculté des Sciences Semlalia de Marrakech et un an après avec la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales.

L'illustration suivante retrace les dates de création des différents établissements et dates importantes :



### B. Présentation de la faculté de Médecine de Marrakech :

#### 1. Historique :

La création de la FMPM a été faite par Feu sa Majesté Hassan II, que Dieu l'ait en sa sainte Miséricorde, en 1994. La FMPM fait partie de l'UCA dont le Président est le Professeur Abdellatif Miraoui.

Cette réalisation devait répondre à plusieurs objectifs :

- Dans le cadre de la régionalisation voulue par sa Majesté, il fallait que les zones du Sud du Royaume bénéficient d'une Faculté de Médecine. On permettait ainsi aux étudiants originaires de ces régions de poursuivre leurs études médicales à proximité de leur lieu de résidence. A la fin de leurs études, leur installation dans ces mêmes régions rétablirait l'équilibre de la carte sanitaire du royaume.

- Le numéris clausus national restant inchangé, le redéploiement d'une partie des étudiants en médecine de Casablanca sur Marrakech devrait améliorer les conditions de leur formation et de leur encadrement.

- La réalisation d'un Centre Hospitalo-universitaire (CHU) qui accompagne la Faculté devrait améliorer l'accès aux soins spécialisés pour les patients des zones du sud, qui étaient actuellement obligés de se déplacer vers Rabat et Casablanca.

- La création d'une Faculté de Médecine et d'un CHU sont des vecteurs de développement et d'évaluation de la qualité et du niveau des compétences médicales dans la région.

- Le Dahir de création de cette faculté a été publié au bulletin officiel n° 4259 du 15 juin 1994. Le budget global initial alloué à la réalisation de cette faculté est de 178,5 millions de dirhams, réparti comme suit :

- Etudes et travaux : 74,5 millions de dirhams

- Equipements : 104 millions de dirhams.

- Superficie du terrain sur lequel est construite la faculté : 2,5 hectares.

- Surface couverte : 16 234 m<sup>2</sup>,

Le cours inaugural a été donné le 27 septembre 1999 à 9h par l'ancien Doyen de la Faculté, le Professeur Mehadji Badie-Azzaman, sous le titre « Introduction aux études médicales ».

## **2. Composition :**

1. Bloc administration (bureaux à usage administratif, une salle de thèse, des salles de réunion et des salles de séminaires)
2. Quatre amphithéâtres (2 de 250 places et 2 de 150 places)
3. Douze salles de TP, 10 salles d'enseignement, 1 salle TICE et 1 salle des langues.
4. Trois salle d'informatique
5. Un ensemble scolarité (1er, 2ème et 3ème cycle)
6. Un bloc cafétéria
7. Une bibliothèque (3 salles de lecture, 1 grande salle de stockage et un espace de lecture réservé aux enseignants)
8. Treize laboratoires de recherche

### **3. Missions principales de la faculté de Médecine :**

- Dispenser une Formation médicale de base et continue des médecins afin de les rendre capables de répondre aux besoins sanitaires de la population selon les standards internationaux de qualité.
- Développer la recherche en sciences de la santé en vue de la promotion du bien être de la population
- Répondre aux demandes d'expertise en vue d'éclairer la société.

### **4. Diplômes délivrés à la faculté de Médecine :**

- Diplômes :
  - o Doctorat en Médecine
  - o Diplômes de Spécialité Médicale
- Formations continues sous forme de diplômes et certificats

#### **Le diplôme de Docteur en médecine :**

- Au terme de la 6ème année, les étudiants ayant validé l'ensemble des modules d'enseignements dirigés, travaux pratiques de stages à demi temps et plein temps, sont autorisés à se présenter aux épreuves cliniques de fin d'études.
- Cet examen de fin d'études médicales comporte des épreuves théoriques et pratiques dans quatre disciplines : médecine, chirurgie, gynécologie obstétrique et pédiatrie.
- Les étudiants qui ont satisfait aux épreuves cliniques sont admis à soutenir leur thèse

### **5. Organisation décanale :**

**L'administration** est dirigée par le doyen, assisté par deux-vice doyens (activité pédagogique, recherche et coopération).

#### **Doyen :**

Il est responsable de la qualité de l'ensemble du processus d'enseignement et de recherche de la faculté. Il coordonne l'activité du Conseil de la Faculté pour la mise en œuvre des décisions prises et il est le président du Conseil de la Faculté.

#### **Vice-Doyens :**

Le Doyen de la FMPM est assisté de deux Vice Doyens et d'un Secrétaire Général, nommés par le Président de l'Université, sur proposition du Doyen.

Les deux Vice Doyens sont responsables des activités de la Faculté qui leur sont affectées et ils assurent la direction courante de celles-ci, en vertu des pouvoirs conférés par le Conseil de la Faculté. Il existe un vice Doyen aux Affaires Académiques et aux Affaires Etudiantines et un Vice Doyen à la Recherche et la Coopération .

*Le Secrétaire Général* dirige, sous le contrôle du Doyen et en relation avec les Vice-Doyens, la Division des Ressources Humaines et des Affaires Financières. Il assure, sous la supervision du Doyen, la coordination entre l'ensemble des services administratifs de la Faculté.

## **6. Organigramme et structuration :**

Le règlement intérieur de la faculté a prévu un certain nombre de commissions, une structuration pédagogique et un regroupement en départements. La recherche est organisée autour de structures accréditées. L'administration de la FMPM est composée de 3 entités distinctes:

- Le décanat
- Les services administratifs supports
- Les structures Consultatives et Décisionnelles

Elles répondent à la structuration de la faculté conformément à son règlement intérieur.

Les commissions sont sous la responsabilité directe du Doyen, et des Vice Doyens correspondants. Elles sont gérées par un Coordonnateur, en dehors de la commission du suivi budgétaire et la commission des Programmes. Les étudiants participent aux commissions. La faculté dispose des instances suivantes :

- Conseil d'établissement
- Commission scientifique
- Commission pédagogique avec Comité des stages et Comité d'évaluation
- Commission de la recherche et la formation médicale continue : Comité des thèses, Comité de la bibliothèque, Comité Technique d'information et de communication en éducation (TICE) et Cellule de la formation médicale continue
- Comité de suivi du budget
- Commission des relations extérieures et de la coopération
- Commission des affaires estudiantines

<b>Comités et commissions de la FMPM</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Commission pédagogique : Pr Ait Benali S</li><li>- Commission de stage hospitalier : Pr Sbihi M</li><li>- Commission de recherche : Pr Kissani N</li><li>- Comité des thèses : Pr Khallouki</li><li>- Commission des affaires estudiantines : Pr Moutaouakil A</li><li>- Commission relation extérieurs : Pr Choulli MK</li><li>- Comité bibliothèque : Pr Essaadouni L</li><li>- Comité évaluation : Pr Dahami Z</li><li>- Comité TICE – Audiovisuel : Pr Najeb Y</li></ul>

## 7. Le Conseil de la Faculté :

Il est l'organe directeur de la Faculté. Il définit la stratégie de développement, approuve les programmes, indique le nombre d'étudiants et les formes d'enseignement pour chaque spécialité, approuve les disciplines pour les examens de licence, de master et de doctorat, valide les chefs des départements. Il est composé des représentants des départements, des élus et des étudiants.

Le rôle de ces représentants est d'assister régulièrement aux réunions tenues par le Conseil de la Faculté et de communiquer votre point de vue aux membres du Conseil. Cela est pris au sérieux par la faculté, car ils constituent pas moins d'un quart du nombre total des membres du conseil de la faculté, donc, aucune décision ne peut être prise sans les consulter.

Les étudiants élisent 3 représentants pour les représenter au sein du conseil (un pour le premier cycle, un pour le deuxième cycle et un pour le troisième cycle). Les décisions du conseil sont prises à la majorité des voix des membres présents.

## 8. Services administratifs supports de la FMPM :

**Les structures administratives** veillent à garantir et faciliter le fonctionnement administratif et la logistique de la Faculté dans sa mission d'enseignement et de recherche.

**Les services administratifs** sont :

Service du personnel	Service du patrimoine
Service des cours et examens	Service d'intendance
Service de coopération et des relations extérieures	Service informatique
Service de scolarité 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycle	Service audiovisuel
Service biomédical	Service de documentation

## 9. Structuration pédagogique :

### **Départements :**

Les Chefs des Départements effectuent la gestion et la direction opérative du département. Ils sont responsables des programmes d'enseignement, de la gestion de la recherche et de la qualité.

Il existe au sein de la FMPM six départements: le Département de Médecine, le Département de chirurgie, le Département de biologie, le Département de Santé publique et Epidémiologie, le Département des sciences pré-cliniques et le Département des Maladies de l'enfant.

Les Départements sont chargés d'assurer la coordination pédagogique et la coordination de recherche sous la supervision de chacun des Vice-Doyens responsables, et sous la supervision du Doyen.

***Les enseignants :***

Les enseignants chercheurs de médecine exercent des activités d'enseignement, d'encadrement et de recherche de même que des fonctions de soins dans les centres hospitaliers.

## Liste nominative des enseignants chercheurs permanent par spécialité :

Nom & Prénom	Cadre	Spécialité
1. BOUSKRAOUI Mohammed	P.E.S	Pédiatrie
2. SBIHI Mohamed	P.E.S	Pédiatrie
3. AIT-SAB Imane	P.E.S	Pédiatrie
4. BOURROUS Monir	Pr Ag	Pédiatrie
5. EL HOUDZI Jamila	Pr Ag	Pédiatrie
6. MAOULAININE Fadl mrabih rabou	Pr Ag	Pédiatrie
7. DRAISS Ghizlane	Pr Ag	Pédiatrie
8. RADA Noureddine	Pr Ag	Pédiatrie
9. BOURRAHOuat Aicha	Pr Ag	Pédiatrie
10. EL IDRISSE SLITINE Nadia	Pr Ag	Pédiatrie
11. AIT BENALI Said	P.E.S	Neurochirurgie
12. GHANNANE Houssine	P.E.S	Neurochirurgie
13. LMEJJATI Mohamed	P.E.S	Neurochirurgie
14. LAGHMARI Mehdi	Pr Ag	Neurochirurgie
15. ANIBA Khalid	Pr Ag	Neurochirurgie
16. FIKRY Tarik	P.E.S	Traumato-orthopédie
17. SAIDI Halim	P.E.S	Traumato-orthopédie
18. NAJEB Youssef	P.E.S	Traumato- orthopédie
19. EL HAOURY Hanane	Pr Ag	Traumato- orthopédie
20. MADHAR Si Mohamed	Pr Ag	Traumato- orthopédie
21. AIT ESSI Fouad	Pr Ag	Traumato- orthopédie
22. ABKARI Imad	Pr Ag	Traumato- orthopédie
23. CHAFIK Rachid	Pr Ag	Traumato- orthopédie
24. BENHIMA Mohamed Amine	Pr Ag	Traumato – orthopédie
25. KOULALI IDRISSE Khalid	Pr Ag	Traumato- orthopédie
26. MARGAD Omar	Pr Ass	Traumatologie – orthopédie
27. KRATI Khadija	P.E.S	Gastro-entérologie
28. SAMLANI Zouhour	Pr Ag	Gastro- entérologie
29. DIFFAA Azeddine	Pr Ass	Gastro entérologie
30. SOUMMANI Abderraouf	P.E.S	Gynécologie- obstétrique
31. ASMOUKI Hamid	P.E.S	Gynécologie- obstétrique

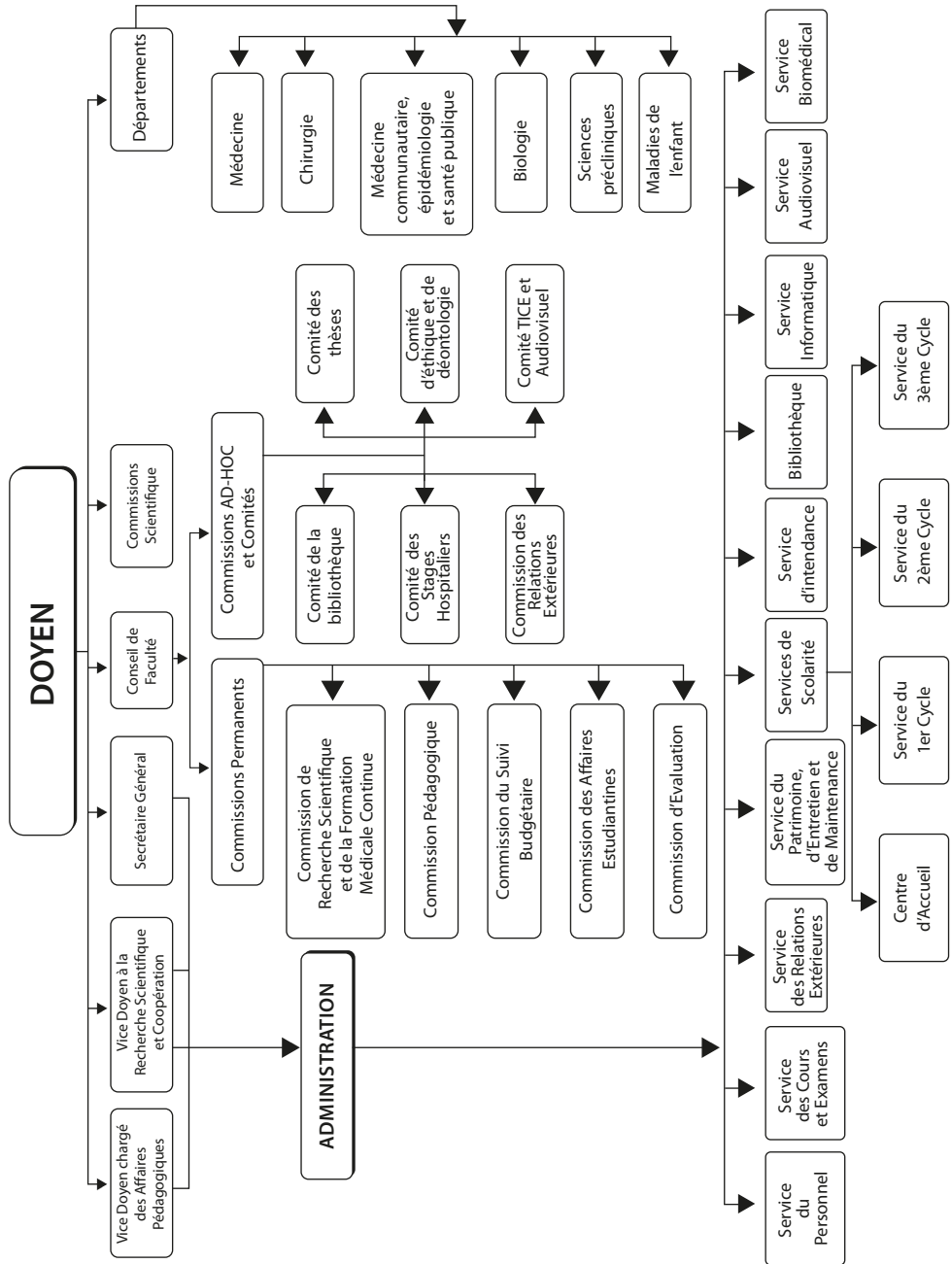
32. ABOULFALAH Abderrahim	P.E.S	Gynécologie- obstétrique
33. AIT BENKADDOUR Yassir	Pr Ag	Gynécologie- obstétrique
34. BASSIR Ahlam	Pr Ag	Gynécologie- obstétrique
35. BOUKHANNI Lahcen	Pr Ag	Gynécologie- obstétrique
36. HAROU Karam	Pr Ag	Gynécologie- obstétrique
37. FAKHIR Bouchra	Pr Ag	Gynécologie- obstétrique
38. RAJI Abdelaziz	P.E.S	Oto- rhino- laryngologie
39. ADERDOUR Lahcen	Pr Ag	Oto- rhino- laryngologie
40. NOURI Hassan	Pr Ag	Oto- rhino- laryngologie
41. ROCHDI Youssef	Pr Ag	Oto-rhino - laryngologie
42. MLIHA TOUATI Mohammed	Pr Ass	Oto- rhino- laryngologie
43. DAROUASSI Youssef	Pr Ass	Oto- rhino- laryngologie
44. NADOUR Karim	Pr Ass	Oto- rhino- laryngologie
45. KISSANI Najib	P.E.S	Neurologie
46. LOUHAB Nisrine	Pr Ag	Neurologie
47. ADALI Nawal	Pr Ass	Neurologie
48. SARF Ismail	P.E.S	Urologie
49. MOUDOUNI Said Mohammed	P.E.S	Urologie
50. DAHAMI Zakaria	P.E.S	Urologie
51. LAKMICHI Mohamed Amine	Pr Ag	Urologie
52. MOUFID Kamal	Pr Ag	Urologie
53. EL HARRECH Youness	Pr Ass	Urologie
54. MOUTAOUAKIL Abdeljalil	P.E.S	Ophtalmologie
55. BAHA ALI Tarik	Pr Ag	Ophtalmologie
56. HAJJI Ibtissam	Pr Ag	Ophtalmologie
57. KRIET Mohamed	Pr Ag	Ophtalmologie
58. BENHADDOU Rajaa	Pr Ass	Ophtalmologie
59. FINECH Benasser	P.E.S	Chirurgie générale
60. BENELKHAIAI BENOMAR Ridouan	P.E.S	Chirurgie générale
61. LOUZI Abdelouahed	P.E.S	Chirurgie générale
62. NARISS Youssef	Pr Ag	Chirurgie générale
63. RABBANI Khalid	Pr Ag	Chirurgie générale
64. EL BARNI Rachid	Pr Ag	Chirurgie générale

65. MEJDANE Abdelhadi	Pr Ag	Chirurgie générale
66. EL KHADER Ahmed	Pr Ass	Chirurgie générale
67. LAHKIM Mohammed	Pr Ass	Chirurgie générale
68. ASRI Fatima	P.E.S	Psychiatrie
69. MANOUDI Fatiha	Pr Ag	Psychiatrie
70. ADALI Imane	Pr Ag	Psychiatrie
71. OUEIRAGLI NABIH Fadoua	Pr Ass	Psychiatrie
72. BENALI Abdeslam	Pr Ass	Psychiatrie
73. LAFFINTI Mahmoud Amine	Pr Ass	Psychiatrie
74. AMAL Said	P.E.S	Dermatologie
75. AKHDARI Nadia	P.E.S	Dermatologie
76. HOCAR Ouafa	Pr Ag	Dermatologie
77. ESSAADOUNI Lamiaa	P.E.S	Médecine interne
78. BENJILALI Laila	Pr Ag	Médecine interne
79. ZAHLANE Mouna	Pr Ag	Médecine interne
80. QACIF Hassan	Pr Ag	Médecine interne
81. KADDOURI Said	Pr Ass	Médecine interne
82. BOUMZEBRA Drissi	P.E.S	Chirurgie Cardio- vasculaire
83. EL HAOUATI Rachid	Pr Ass	Chirurgie Cardio- vasculaire
84. EL HATTAOUI Mustapha	P.E.S	Cardiologie
85. EL KARIMI Saloua	Pr Ag	Cardiologie
86. BENZAROUEL Dounia	Pr Ag	Cardiologie
87. BEN DRISS Laila	Pr Ag	Cardiologie
88. CHABAA Laila	P.E.S	Biochimie
89. CHELLAK Saliha	P.E.S	Biochimie- chimie
90. BOUKHIRA Abderrahman	Pr Ag	Biochimie- chimie
91. ADMOU Brahim	Pr Ag	Immunologie
92. ARSALANE Lamiae	Pr Ag	Microbiologie- virologie
93. SORAA Nabila	Pr Ag	Microbiologie- virologie
94. ZAHLANE Kawtar	Pr Ag	Microbiologie- virologie
95. EL KAMOUNI Youssef	Pr Ass	Microbiologie- virologie
96. ABOUSSAIR Nisrine	Pr Ag	Génétique
97. MANSOURI Nadia	P.E.S	Stomalogie et chirurgie maxillo faciale

98. EL BOUIHI Mohamed	Pr Ag	Stomalogie et chirurgie maxillo faciale
99. ABOUCHADI Abdeljalil	Pr Ag	Stomalogie et chirurgie maxillo faciale
100. LAKOUICHMI Mohammed	Pr Ass	Stomalogie et chirurgie maxillo faciale
101. ABIR Badreddine	Pr Ass	Stomalogie et chirurgie maxillo faciale
102. SAMKAOUI Mohamed Abdenasser	P.E.S	Anesthésie- réanimation
103. YOUNOUS Said	P.E.S	Anesthésie- réanimation
104. NEJMI Hicham	Pr Ag	Anesthésie- réanimation
105. EL ADIB Ahmed Rhassane	Pr Ag	Anesthésie- réanimation
106. KHALLOUKI Mohammed	Pr Ag	Anesthésie- réanimation
107. ABOU EL HASSAN Taoufik	Pr Ag	Anesthésie- réanimation
108. ZIADI Amra	Pr Ag	Anesthésie- réanimation
109. QAMOUSS Youssef	Pr Ag	Anesthésie- réanimation
110. MOUAFFAK Youssef	Pr Ag	Anesthésie- réanimation
111. AISSAOUI Younes	Pr Ass	Anesthésie- réanimation
112. SERGHINI Issam	Pr Ass	Anesthésie- réanimation
113. ZARROUKI Youssef	Pr Ass	Anesthésie- réanimation
114. BELHADJ Ayoub	Pr Ass	Anesthésie- réanimation
115. MAHMAL Lahoucine	P.E.S	Hématologie clinique
116. TAZI Mohamed Illias	Pr Ag	Hématologie clinique
117. HAOUACH Khalil	Pr Ag	Hématologie biologique
118. AIT AMEUR Mustapha	Pr Ass	Hématologie biologique
119. BELBARAKA Rhizlane	Pr Ass	Oncologie médicale
120. MATRANE Aboubakr	Pr Ag	Médecine nucléaire
121. OULAD SAIAD Mohamed	P.E.S	Chirurgie pédiatrique
122. EL FEZZAZI Redouane	P.E.S	Chirurgie pédiatrique
123. AGHOUTANE El Mouhtadi	Pr Ag	Chirurgie pédiatrique
124. KAMILI El Ouafi El Aouni	Pr Ag	Chirurgie pédiatrique
125. FOURAJI Karima	Pr Ag	Chirurgie pédiatrique
126. SALAMA Tarik	Pr Ass	Chirurgie pédiatrique
127. ETTALBI Saloua	P.E.S	Chirurgie réparatrice et plastique
128. BENCHAMKHA Yassine	Pr Ag	Chirurgie réparatrice et plastique
129. TOURABI Khalid	Pr Ass	Chirurgie réparatrice et plastique
130. CHERIF IDRISSE EL GANOUNI Najat	Pr Ag	Radiologie

131. ELFIKRI Abdelghani	Pr Ag	Radiologie
132. JALAL Hicham	Pr Ag	Radiologie
133. OUALI IDRISSE Mariem	Pr Ag	Radiologie
134. BASRAOUI Dounia	Pr Ag	Radiologie
135. ATMANE El Mehdi	Pr Ass	Radiologie
136. ALJ Soumaya	Pr Ass	Radiologie
137. MOUHSINE Abdelilah	Pr Ass	Radiologie
138. LAOUAD Inass	Pr Ag	Néphrologie
139. FADILI Wafaa	Pr Ag	Néphrologie
140. CHAFIK Aziz	Pr Ag	Chirurgie thoracique
141. MSOUGAR Yassine	Pr Ag	Chirurgie thoracique
142. ZIDANE Moulay Abdelfettah	Pr Ass	Chirurgie thoracique
143. EL KHAYARI Mina	Pr Ag	Réanimation médicale
144. HACHIMI Abdelhamid	Pr Ag	Réanimation médicale
145. EL BOUCHTI Imane	Pr Ag	Rhumatologie
146. BELKHOU Ahlam	Pr Ag	Rhumatologie
147. GHAZI Mirieme	Pr Ass	Rhumatologie
148. KHOUCHANI Mouna	Pr Ag	Radiothérapie
149. EL OMRANI Abdelhamid	Pr Ag	Radiothérapie
150. TASSI Noura	Pr Ag	Maladies infectieuses
151. IHBIBANE Fatima	Pr Ass	Maladies infectieuses
152. EL ANSARI Nawal	Pr Ag	Endocrinologie et maladies métaboliques
153. EL MGHARI TABIB Ghizlane	Pr Ag	Endocrinologie et maladies métaboliques
154. BAIZRI Hicham	Pr Ass	Endocrinologie et maladies métaboliques
155. AMRO Lamyae	Pr Ag	Pneumo- phtisiologie
156. BOUCHENTOUF Rachid	Pr Ag	Pneumo- phtisiologie
157. SERHANE Hind	Pr Ass	Pneumo- phtisiologie
158. SAJIAI Hafsa	Pr Ass	Pneumo- phtisiologie
159. AIT BATAHAR Salma	Pr Ass	Pneumo- phtisiologie
160. RAIS Hanane	Pr Ag	Anatomie pathologique
161. BELBACHIR Anass	Pr Ass	Anatomie pathologique
162. FAKHRI Anass	Pr Ass	Histologie -embryologie cytogénétique
163. HAZMIRI Fatima Ezzahra	Pr Ass	Histologie -embryologie cytogénétique

164. CHOULLI Mohamed Khaled	PES	Physiologie
165. BSISS Mohammed Aziz	Pr Ag	Biophysique
166. EL AMRANI Moulay Driss	Pr Ass	Anatomie
167. OUBAHA Sofia	Pr Ass	Physiologie
168. CHRAA Mohamed	Pr Ass	Physiologie
169. AMINE Mohamed	Pr Ag	Epidémiologie clinique
170. ADARMOUCH Latifa	Pr. Ass	Médecine communautaire
171. ALAOUI Mustapha	Pr Ag	Chirurgie-Vasculaire périphérique
172. ZAOUI Sanaa	Pr Ag	Pharmacologie
173. EL MEZOUARI El Mostafa	Pr Ass	Parasitologie Mycologie
174. ARABI Hafid	Pr Ass	Médecine Physique et réadaptation fonctionnelle
175. LOQMAN Souad	Pr Ass	Microbiologie et toxicologie environnementale
176. FDIL Naima	Pr Ass	Chimie de coordination bio-organique





**Photos de la faculté de médecine de Marrakech illustrant les salles de TD/TP, la salle du conseil, les salles d'informatique, l'amphithéâtre et le Cafétéria.**

## III. Aux alentours des étudiants

### 1. Inscription :

L'inscription en première année est ouverte à tous les bacheliers marocains retenus après le concours d'admission, ou étrangers d'après les différentes conventions d'accueil.

Pour toute inscription, il faut obligatoirement remplir un dossier d'inscription en ligne sur <http://www.fmpm.ucam.ac.ma> imprimer ce dossier complété et le faire parvenir au service de scolarité.

- 2 photos d'identité
- copie certifiée conforme du diplôme de fin d'études secondaires
- éventuellement lettre de motivation

### 2. La carte d'étudiant :

Délivrée quand l'étudiant s'inscrit, la carte d'étudiant donne droit à des avantages et des réductions tarifaires dans des certains endroits. Directement en rapport avec les études, elle donne souvent accès à la bibliothèque, aux restaurants universitaires et aux installations sportives. Votre carte d'étudiant sera utile pour :

- emprunter des documents dans la bibliothèque,
- accéder à certaines salles de cours,
- vous identifier lors de vos examens,
- pratiquer du sport à l'université,
- payer vos repas dans les restaurants
- bénéficier de tarifs réduits auprès de nombreux partenaires (Trains, réseaux de transports urbains ...).

### 3. La bourse:

- La bourse de l'enseignement supérieur est accordée à l'étudiant confronté à des difficultés matérielles ne lui permettant pas d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures. Son montant est défini en fonction des revenus de la famille, du nombre d'enfants à charge et de l'éloignement du lieu d'études. L'étudiant doit par ailleurs satisfaire à des critères d'âge, de diplôme et de nationalité. Il retire sa bourse à partir de la carte magnétique pour une période de 9mois. Pour les étudiants étrangers, il faut contacter l'Agence Marocaine de la Coopération Internationale dont le site web est : <http://www.amci.ma>

- La Faculté assure la remise des bourses d'externat aux étudiants à partir de la 3<sup>ème</sup> année.
- Le retrait de la bourse est personnel, l'étudiant doit être muni à cet effet de sa carte d'étudiant ou de toute autre pièce d'identité. La distribution des bourses est portée à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.
- Les listes des étudiants boursiers sont envoyées à la faculté par le Ministère de tutelle au début de l'année universitaire. Les listes sont affichées à l'intérieur de la faculté et sur le site.

#### **4. Les étudiants élus :**

Les étudiants élus au conseil de la faculté représentent le lien entre cette instance et l'ensemble des étudiants. En tant que membres du conseil, ils assistent à ses réunions et participent aux prises de décision du conseil. Ils ont pour mission de défendre et de promouvoir l'intérêt des étudiants dans les limites de leurs fonctions.

#### **5. Commission des affaires estudiantines :**

Cette commission est née du conseil de la faculté, elle se constitue de quelques enseignants, d'administratifs et des représentants des étudiants, elle est coordonnée par un enseignant. Elle se réunit tout les 2 à 3 mois et chaque fois que nécessaire. Le plan d'action et les procès verbaux des réunions sont présentés au Doyen et au conseil de faculté.

Les attributions de cette commission sont les suivantes :

- proposer les mesures visant à améliorer l'orientation et l'information des étudiants relatives à leur scolarité, notamment les cours, les stages, les examens, les stages de perfectionnement
- Proposer les mesures visant à encourager l'organisation des diverses activités para-universitaires, socio-culturelles et sportives.
- Prendre des mesures de nature à assurer la prévention d'affection ou de comportements nuisibles à la santé ou aux capacités d'étude des étudiants
- Propose des mesures particulières en faveur des étudiants affrontant des difficultés physiques, psychiques ou cognitives.
- Examine, en l'absence de ces membres étudiants, les cas des étudiants traduits devant le conseil de discipline.

Parmi ses objectifs :

- Soutien des étudiants dans tous les domaines
- Aide des étudiants en difficulté

- Epanouissement culturel et sportif des étudiants
- Intermédiation avec l'administration

### **6. Les associations étudiantes :**

Elles favorisent l'intégration des nouveaux arrivants et permettent de tisser des liens entre étudiants de différentes formations. Elles sont porteuses de projets qui dynamisent la vie étudiante et améliorent les conditions de vie et des études. Elles interviennent dans différents domaines : la solidarité, l'égalité des chances, la culture, le sport, la promotion des études et la professionnalisation, la citoyenneté, la coopération, la démocratie étudiante, l'animation du campus... Elles sont des interlocutrices au sein de l'université : Certaines d'entre elles représentent les étudiants dans les conseils de l'université ou dans les œuvres universitaires.

La FMPM héberge certaines associations et leur apporte le soutien nécessaire. Malgré son jeune âge, la faculté de médecine compte plusieurs associations :

#### *a. Bureau des étudiants de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech ou BDE:*

Afin de pouvoir créer un espace d'échange de communication, et promouvoir l'instauration d'un dialogue avec les étudiants, la FMPM a favorisé la mise en place d'un conseil consultatif des étudiants. Chaque promotion élit ainsi des représentants chargés d'être des relais entre les étudiants et l'administration.

#### *b. Association leur d'espoir :*

C'est une association à vocation caritative et culturelle, créée en 2005 par les étudiants de la FMPM. Ses objectifs sont les suivants :

- L'aide et le soutien financier et moral aux patients
- La promotion de la santé, la sensibilisation et l'éducation sanitaire
- L'organisation de campagnes de solidarité en faveur des nécessiteux
- L'implication des jeunes dans les actions humanitaires et le développement social
- La collaboration avec d'autres associations et organismes œuvrant pour les mêmes objectifs

#### *c. Amicale des étudiants étrangers de la faculté de médecine et de pharmacie de Marrakech :*

Les objectifs de l'amicale des étudiants étrangers de la FMPM sont :

- Consolider les liens de fraternité, d'amitié et de solidarité entre ses membres et promouvoir l'intégration avec les étudiants marocains à travers la réalisation d'activités socio-culturelles

- Réfléchir et proposer des solutions aux problèmes rencontrés par les étudiants étrangers
- Servir de relais entre les étudiants étrangers et l'administration

*d. Associations des médecins internes et résidents :*

Ces 2 associations sont actives et organisent régulièrement chaque année des journées scientifiques avec des activités socio-culturelles et sportives.

*e. Association sportive de la FMPM :*

Elle a été officialisée en 2009 sur l'initiative de l'université avec l'élection d'un bureau. L'objectif est de promouvoir les activités sportives et participer avec les autres composantes de l'université.

### **7. Les activités socio-culturelles et sportives :**

Les étudiants participent aux activités scientifiques, culturelles et sportives organisées par l'établissement. En vue de pérenniser l'organisation d'activités culturelles et sportives, la FMPM dispose d'une association sportive universitaire de la faculté dont l'objectif est de promouvoir le sport et sa pratique au sein de la faculté, et de représenter la faculté dans les différentes manifestations sportives universitaires au niveau local et national.

Le programme des activités culturelles et sportives a pour but de :

- Créer un espace culturel et sportif pour les étudiants ;
- Valoriser l'image de l'Université ;
- Contribuer à la responsabilisation des étudiants ;
- Contribuer à l'animation culturelle et sportive du campus universitaire ;
- Renforcer le sentiment d'appartenance à l'Université en se mobilisant autour des projets culturels et compétitions sportives.

Chaque année, l'Université organise des activités sportives selon un programme bien établi et en fonction de la programmation arrêtée par la Fédération Royale Marocaine des Sports Universitaires :

- Championnat inter établissements
- Championnat National / inter Universités marocaines

En plus des activités culturelles et sportives des étudiants marocains, l'Université accorde aussi une place importante à celles des étudiants étrangers.

## **8. Programme Tutorat :**

Le tutorat a été mis en place depuis quelques années. Il est établi sur la base du volontariat. Les principaux bénéfices du tutorat sont :

- Le soutien méthodologique qui a pour objectif de permettre par l'échange, à chacun, de se forger sa méthode de travail.
- Le soutien psychologique peut être nécessaire, particulièrement pour un étudiant débutant en difficulté. C'est très souvent un des bénéfices essentiels du tutorat.

Le but est de :

- Favoriser l'intégration aux études médicales
- Soutenir des étudiants en difficulté d'apprentissage
- Lutter contre l'échec universitaire et le redoublement

## **9. Service de Santé :**

La santé des étudiants en médecine est un élément fondamental pour l'épanouissement des futurs médecins dans l'environnement des études médicales réputées stressantes et exigeantes. La FMPM a conscience de cet enjeu et essaye de se mobiliser pour la santé de ses étudiants. Ainsi et chaque année, des campagnes de sensibilisation sont menées auprès des étudiants sur des questions de santé et de bien-être. Par ailleurs, et dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de la santé, les étudiants peuvent bénéficier gratuitement de services de santé dans les espaces jeunes mis en place par le ministère de la Santé.

### *a. Campagnes d'immunisation*

Les étudiants de la FMPM ont bénéficié de plusieurs campagnes de vaccination à l'initiative de la FMPM mais aussi du CHU durant leur stage d'externat. Les principales maladies concernées sont la grippe saisonnière et l'hépatite B.

### *b. Assurance*

La loi en cours d'élaboration instituant l'assurance médicale obligatoire (AMO) pour les étudiants est imminente. Cette assurance est d'autant plus importante que les étudiants en médecine sont exposés à plusieurs risques notamment durant leur stage d'externat sachant que les instances régissant la santé au travail des professionnels de santé au sein du CHU ne couvrent pas dans le cadre de leur prérogatives la santé des externes du fait de leur statut de stagiaire.

*c. Soins :*

L'Université dispose de 3 centres médico-sociaux (la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, faculté des sciences de Semlalia et Faculté des Lettres et Sciences Humaines). Les étudiants peuvent s'y présenter en cas de besoin.

**10. Emulation de l'excellence et motivation :**

La Charte Nationale d'Education et de Formation traite de l'émulation de l'excellence à travers son article 122 et stipule dans ce cadre : « Les autorités chargées de l'éducation et de la formation, en partenariat avec les organisations scientifiques, techniques, culturelles et professionnelles, mettront en place, au niveau national, régional et des établissements, un système global pour identifier, récompenser et encourager les apprenants méritants, notamment par les moyens suivants :

- Généralisation des prix d'excellence et de mérite à tous les niveaux scolaires ;
- Orientation adéquate et précoce des éléments méritants vers les domaines où ils peuvent progresser, sur le plan scolaire et universitaire, produire et innover avec excellence ;
- Organisation de concours d'excellence dans les différents domaines de l'enseignement et de l'innovation, et octroi de bourses de mérite pour la poursuite des études au Maroc ou, à l'étranger, au besoin.

Ainsi, certaines actions sont nécessaires pour motiver les étudiants :

- Instauration du prix de la meilleure thèse
- Instauration du prix d'excellence pour les majors des années

**11. Sensibilisation des étudiants en médecine à l'action humanitaire :**

« On ne demande pas à un malheureux : de quel pays ou de quelle religion es-tu ? On lui dit : tu souffres, cela me suffit, je te soulagerais » Louis Pasteur.

La médecine ne peut donc se réduire à une technique pure et fait appel à l'humanisme du médecin. Le traité européen d'Amsterdam le rappelle ainsi : «il [le médecin] doit être avant tout guidé naturellement par son humanisme et sa conscience davantage que par sa technique, c'est aussi pour lui un devoir de solidarité».

Ce lien se retrouve aussi dans les motivations de l'étudiant en médecine, dont l'une des premières est «l'opportunité d'aider les gens». En s'engageant dans l'action humanitaire, le futur médecin pourrait ainsi trouver le terrain d'application idéal de sa vocation.

Pourtant ce lien entre les études de médecine et l'action humanitaire, ce facteur de motivation primordial pour l'étudiant en médecine, n'a fait l'objet d'aucune étude à notre connaissance.

Le contexte rappelle ainsi que l'approche humanitaire est indispensable dans l'exercice médical, pour mieux prendre en charge les populations précaires et celles des pays en développement, et pour renforcer les valeurs fondatrices et motivantes de la pratique médicale. Pour autant, les médecins sont-ils suffisamment préparés à l'approche humanitaire de la médecine durant leur formation initiale ?

#### **Projet de médecine solidaire :**

Le projet de médecine solidaire est un projet multidisciplinaire qui a reçu l'approbation du Ministère de la Santé, du Ministère de l'Enseignement Supérieur et du Ministère de l'Intérieur. Il s'agit d'une contribution intéressante pour le développement pérenne de la médecine de première ligne au profit des populations démunies et des groupes sociaux en situation précaire. En effet, Marrakech Tensift ElHaouz est une région pauvre avec des points ruraux très enclavés. Cette médecine solidaire permettra un certain degré de respecter un esprit d'équité. Il permettra également dans le cadre de la formation des étudiants en médecine d'exposer les étudiants à la réalité socio-économique de leur pays. C'est l'illustration nationale pour le développement humain.

#### **12. Lutte contre le décrochage :**

La réduction du taux d'échec et du décrochage est un objectif qui mérite que soient mobilisés tous les moyens possibles tant ses conséquences sont destructrices de valeur pour la communauté nationale. Au Maroc, il n'existe pas d'étude relative à cette forme d'échec dans le parcours universitaire. Ailleurs, le phénomène est connu.

#### **13. Passerelles :**

Le système de passerelle basé sur le principe des modules capitalisables est un des apports fondamentaux de la réforme actuelle qui nécessite l'implication des responsables de la formation des professionnels de santé dans cette réforme (Instituts de la formation dans les carrières de santé, kinésithérapeutes, infirmiers polyvalents, sages femmes, opticiens techniciens de radiologie, délégués médicaux etc..).

#### **14. Espaces Wifi à la faculté :**

L'UCA est la première université au Maroc à lancer un projet dit «Smart Université». Ce projet, réalisé en collaboration avec Microsoft et Maroc Telecom, vise à doter l'UCA d'une infrastructure dernière technologie qui permettra, à terme, une couverture Wifi optimale sur l'ensemble des établissements de l'UCA.

Une plate forme + Wifi + Injaz vont donner un cadre favorable du travail pour l'étudiant +++`



Vous pouvez obtenir votre e-mail personnalisé « p.nom@edu.ucam.ma » pour toute la période de vos études à la FMPM. Votre inscription sur la liste UCA est automatique et prend effet dès votre inscription définitive dans l'un des établissements de l'UCA. Votre adresse mail et votre mot de passe vous seront communiqués sur votre carte d'étudiant.

#### **15. La tenue de l'étudiant :**

Le futur statut de l'étudiant en médecine l'astreint à une tenue de rigueur, correcte, garante de respect et de considération. A ce propos, nous portons à la connaissance de tous les inscrits à la FMPM qu'il est strictement interdit de porter des habits inappropriés ou provocateurs.



Photos : Etudiants de 6<sup>ème</sup> année en sortie médicale dans l'Atlas



Photos : activités culturelles des étudiants étrangers à la FMPM

## IV. Les études médicales

### 1. Durée des études en Médecine : 7 années + thèse

- 2 années d'études fondamentales
- 3 années d'études cliniques
- 1 année d'externat plein
- 1 année de stage interné

### 2. Organisation de la formation :

L'année universitaire commence au début de septembre et s'achève fin juillet. Elle est répartie en deux semestres. L'enseignement est dispensé sous forme d'enseignements théoriques, dirigés et pratiques modulaires, tout au long des cinq premières années. Le module est l'unité fondamentale du système de formation et constitué d'éléments. Il s'étale sur un semestre correspondant à un volume horaire de 40 à 50 heures d'enseignement et d'évaluation en présentiel. La note d'un module est une moyenne pondérée des différentes évaluations des connaissances du module, conformément aux modalités prévues dans le descriptif du module. Un module est acquis soit par validation soit par compensation en cas de la nouvelle réforme). Un module est validé si sa note est  $>$  à 10 sur 20.

### 3. Programmes, emplois du temps et calendriers :

Les programmes sont mis à jour annuellement et sont édités sur le site Web de la faculté. Les calendriers des examens, des travaux pratiques et dirigés, et des vacances sont affichés et édités sur le site web. Par ailleurs les emplois du temps peuvent aussi être consultés sur le site : <http://www.fmpm.ucam.ac.ma>

Tous ces éléments sont également affichés dans les boxes correspondant à chaque année dans le hall principal de la faculté. L'affichage dans les différents sites de la faculté, et notamment dans le hall principal, peut aussi exposer des informations diverses sur la vie sportive et socioculturelle des étudiants.

### 4. Enseignement :

Les amphithéâtres et les salles d'enseignement dirigé sont informatisés et reliés par un réseau Internet et disposent d'un équipement pédagogique moderne notamment des vidéo projecteurs et des caméras. La FMPM dispose également de deux salles d'informatique.

L'enseignement est assuré par des enseignants qui assurent également pour la majorité

une activité hospitalière parallèle. Il s'agit d'un corps enseignant jeune et donc plein d'énergie potentielle et donne de l'espoir. Il est ambitieux, motivé et a ses propres visions et aspirations.

### **5. Travaux pratiques et dirigés :**

- La présence des étudiants aux travaux pratiques (TP) est obligatoire. Le port d'une blouse blanche est obligatoire. La liste des fournitures et instruments de chaque TP est fixée annuellement par le ou les enseignants responsables et approuvée par le Décanat.
- Sont portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage :
  - o La répartition des étudiants dans les groupes des TP,
  - o La liste des fournitures et instruments,
  - o L'emploi du temps des TP,
  - o Les dates d'arrêt et de reprise des TP,
  - o Les calendriers des examens.
- Les étudiants doivent manipuler avec le plus grand soin le matériel des TP.
- L'accès à la salle des TP est strictement interdit à tout étudiant n'appartenant pas au groupe, sauf autorisation de l'enseignant.
- Les TP ne doivent en aucun cas être perturbés. Après le début de la séance, aucun retard n'est permis.
- Toute absence à une séance des TP doit être justifiée dans un délai de 48 heures.
- Cette justification sera notifiée à l'enseignant responsable des TP.
- Toute absence même justifiée à une séance des TP notée doit être rattrapée par l'étudiant.
- Les dates des séances de rattrapage sont portées à la connaissance des étudiants par l'enseignant responsable.
- L'absence à la séance de rattrapage sera sanctionnée par la note zéro.
- Le présent règlement sera affiché, distribué aux enseignants ainsi qu'aux étudiants. Il pourra être complété en fonction des nécessités pédagogiques.

### **6. Polycopies et cours en ligne :**

La plupart des professeurs mettent à la disposition des étudiants les polycopiés des cours. Par ailleurs, un grand nombre de cours sont également disponibles sur la plate-forme de la faculté eFMPPM.

### **7. Formation théorique :**

Le modèle de formation en médecine au Maroc est totalement inspiré du modèle français.

L'enseignement comprend une formation théorique de base et des stages hospitaliers. Le premier cycle des études médicales, comprend la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> année. L'enseignement est organisé en modules comprenant l'enseignement d'une partie ou de la totalité des disciplines fondamentales pré-cliniques et cliniques. La formation théorique est dispensée sous forme de cours magistraux, d'enseignements dirigés et de travaux dirigés.

Le deuxième cycle des études médicales comprend 5 années, dont les 2 dernières sont consacrées aux stages d'externat plein temps et aux stages d'internat. L'enseignement théorique au cours des 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> années est dispensé sous forme de cours magistraux et d'enseignements dirigés. Il complète la formation dans les disciplines fondamentales pré-cliniques et cliniques.

Le troisième cycle des études médicales est destiné à former des médecins spécialistes selon un programme annuel théorique et pratique.

#### **8. L'évaluation :**

Les examens se déroulent à la fin de chaque semestre. Ces dispositions sont communes à tous les examens et existent dans la charte des examens de la FMPM.

Les examens sont essentiellement des questionnaires à choix multiple (QCM). Ce type d'examens requiert de connaître la matière en détail. Toutefois, il ne s'agit pas d'apprendre sans comprendre. Cherchez à créer des liens entre les matières, analysez les mécanismes en jeu. Faites des analogies et étudiez les choses en contexte. Vous dégagerez ainsi une logique, ce qui facilitera la mémorisation. Surtout, travaillez et révisez vos notes régulièrement de manière à assimiler la matière progressivement.

#### **9. Formation pratique :**

Durant les trois premières années du second cycle, les étudiants, nommés externes du CHU, font des stages obligatoires, tous les jours de 8 h à 12h, dans les hôpitaux et autres structures du réseau sanitaire. Chacun des stages est validé selon les objectifs qui lui sont assignés.

##### ***a. Hiérarchie dans un centre hospitalier universitaire :***

Les externes : L'externe, c'est celui qui fait le petit boulot. Il est là pour apprendre la base de la pratique médicale. Il n'a pas le droit de prescription, mais est autorisé à faire la plupart des actes médicaux de routine.

Les internes et les résidents : Ils sont en période de spécialisation....ils sont indispensables au bon fonctionnement de l'hôpital, ils y passent le plus clair de leur temps et ont un rôle de prescription au sein du service.

Les praticiens hospitaliers : Ce sont des médecins du service (ils ont donc soutenu leur thèse et obtenu leur diplôme à la fin de leur résidanat). Le praticien hospitalier n'a pas de volet universitaire (enseignement et recherche).

Les professeurs : Ils ont une triple mission : l'enseignement, la recherche et les soins.

Le chef de service : C'est aussi un professeur, mais c'est celui qui dirige le service et qui est chargé de la coordination entre les différents médecins. C'est plutôt un titre administratif que médical, mais il reste le manager du service !!

### ***b. Le stage d'initiation aux Soins Infirmiers :***

Le premier stage qu'effectue l'étudiant est le stage « sémiologie et soins infirmiers », au 5<sup>ème</sup> semestre des études médicales (début de la 3<sup>ème</sup> année) qui se déroulera dans les dispensaires ou les centres de santé agréés ou dans les hôpitaux de zone. L'étudiant est encadré par un enseignant pendant 5 demi-journées par semaine, dans un service hospitalier ou dans un centre de santé, fixé par la faculté. Les objectifs de ce stage sont :

- Apprendre à examiner un patient;
- Reconnaître les données normales et pathologiques d'un examen clinique;
- Pratiquer les soins infirmiers de base (injections, perfusions, pansement). Un polycopié où tous les objectifs de ce stage sont consignés est mis à la disposition de l'étudiant. A la fin du stage, une évolution est faite sous forme d'un examen (évolution séquentielle objective) où l'étudiant doit résoudre différents problèmes de sémiologie ou de soins.

Le stage de sémiologie durant Les 2 dernières semaines de Juillet. C'est le versant pratique des cours théoriques de sémiologie qu'on a à la fac. C'est un stage condensé de 2 semaines à temps plein. Quoiqu'il en soit, le but de ce stage est d'apprendre à reconnaître les signes cliniques pathologiques des signes physiologiques. C'est aussi apprendre à mener un interrogatoire du début à la fin. On commence à côtoyer des patients, à apprendre comment leur parler ...

### ***c. L'externat :***

L'externat désigne la période pendant laquelle l'étudiant en médecine prend le statut d'externe. C'est un statut hospitalier, et oui à partir de ce moment-là et pour quelques années l'apprentissage de la médecine va se faire de manière pratique, directement auprès des patients.

Les stages d'externat se déroulent du 5<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> semestre des études médicales. Ils durent deux mois chacun. Ces stages se déroulent dans les différents services du CHU de Marrakech et dans l'hôpital militaire d'Avicenne. L'organisation des stages est sous la responsabilité du comité « stages Hospitaliers »

Concrètement, pendant cette période l'étudiant passe toutes ses journées à l'hôpital, généralement le matin. Il est à la base de la hiérarchie médicale, sous la responsabilité des internes eux-mêmes sous la responsabilité des chefs de clinique, le tout dirigé par les professeurs et le chef de service.

Le rôle de l'externe est de tenir les observations médicales et les dossiers des patients au jour le jour, c'est à dire les examiner et comprendre ce qu'ils ont. Mais il est là aussi pour aider aux prescriptions et à la rédaction des comptes rendus d'hospitalisation, et apprendre à réaliser des actes médicaux (intubation, ponction lombaire, sondage urinaire etc...).

Evidemment les attributions varient beaucoup en fonction du service : cela va du simple rôle d'observateur, à la participation active aux visites et aux soins. Mais malgré tout c'est pendant cette période que l'étudiant est formé concrètement à son futur métier.

L'emploi du temps d'un externe : Classiquement les étudiants changent de terrain de stage (service et éventuellement hôpital) tous les 2 mois, ce qui permet d'avoir un vaste aperçu de la médecine et de commencer à prendre une décision sur la spécialité qu'on aimerait faire. De plus, il faut aussi faire un certain nombre de gardes voire d'astreintes à l'hôpital, que ce soit en semaine, en week-end, ou en jour férié !

L'externat est une période passionnante. C'est aussi l'époque des premières gardes où l'on apprend énormément de choses. On commence enfin à toucher du doigt le métier, on a l'occasion de mettre la main à la pâte.

Cependant, la place qu'ont les externes pour pratiquer des gestes médicaux dépend des stages et des chefs. Il s'agit bien trop souvent de se familiariser avec les formalités administratives (beaucoup trop souvent il s'agit de faire le secrétaire ou le coursier...). Il existe ainsi des stages où l'externe sera essentiellement là en observateur.

Le passage d'année en année est subordonné à la validation des stages.

La validation des stages d'externat se fera au cours d'une délibération, au plus tard une semaine après la fin de stage. Elle repose sur le nombre d'absences, l'évaluation du comportement, la note de l'examen de fin de stage, la note de validation des objectifs de stage et la note sur l'observation médicale.

**d. Le stage d'internat** dure un an et se déroule les 13ème et 14ème semestres des études médicales.

Pour accéder à ce stage, l'étudiant doit avoir validé tous les stages antérieurs.

Le carnet de stage est un élément du livret de l'étudiant. Il doit être soigneusement rempli durant toute la durée de l'externat. Il doit être présenté au jury des examens cliniques.

#### **10. Fonctions hospitalières de l'étudiant :**

Cette activité consiste en la rédaction de l'observation médicale et la mise à jour du dossier patient. L'étudiant est invité à participer également aux activités de diagnostic et aux examens complémentaires : prélèvements biologiques, envois des examens aux laboratoires, participation à des explorations fonctionnelles, endoscopies, actes médicaux de pratique courante sous la surveillance des enseignants; présence et éventuellement aide au cours de soins et aux interventions chirurgicales; la surveillances des malades conjointement avec le personnel médical et paramédical. D'une manière générale, l'externe doit manifester son initiative en ce domaine en s'occupant des patients qui lui sont confiés, en les interrogeant, les réexaminant, prenant connaissance des examens complémentaires, téléphonant ou se déplaçant pour obtenir les résultats d'un examen et signalant aux autres membres de l'équipe tout fait nouveau. Mais l'étudiant n'a pas de responsabilité thérapeutique, sauf en cas d'extrême urgence. C'est pourquoi il ne peut être qu'associé au service de garde.

Les externes doivent veiller au respect des règlements intérieurs des établissements et respecter le secret professionnel et aussi les règles d'éthiques vis-à-vis des patients et le personnel soignant et les enseignants.

Participer à la vie du service, sous la direction du chef de service et du personnel médical et enseignant

#### **11. Internat et résidanat :**

##### **a. Internat :**

L'internat est organisé en stages durant un semestre (changements en novembre et mai). Le choix des terrains de stages s'effectue lors d'une réunion par ordre d'ancienneté puis de classement.

L'accès aux fonctions d'interne a lieu par voie de concours ouvert aux étudiants régulièrement inscrits aux études de médecine et de pharmacie et ayant validé l'ensemble des modules, stages et travaux pratiques correspondant aux années suivantes aux cinq premières années

d'études médicales pour l'internat de médecine. La durée de l'internat est fixée à 2 années réparties en 4 périodes successives de 6 mois.

Les internes exercent leurs fonctions à plein temps sous l'autorité du professeur chef de service hospitalier. La validation de chaque stage d'internat se fait par le chef de service hospitalier d'affectation en tenant compte de l'assiduité, des connaissances et de la maîtrise des tâches pratiques et techniques et du comportement, sur la base des critères définis par la commission des stages hospitaliers. Tout stage non validé est refait entièrement.

La demande d'inscription au concours d'Internat du CHU établie sur papier libre, et accompagnée d'un certificat de scolarité doit comporter les indications suivantes :

- Nom prénom
- Date lieu de naissance
- Nationalité
- Titres universitaires
- Titres hospitaliers
- Attestation de validation des 5 premières années (médecine) ou des trois premières années (pharmacie) fournie par le service de scolarité.

#### ***b. Résidanat :***

L'accès aux fonctions de résidanat en médecine a lieu dans la limite des postes fixés par arrêté conjoint de l'autorité gouvernementale chargée de l'enseignement supérieur et du ministre de la santé publique et le cas échéant de l'autorité chargée de l'administration de la défense nationale.

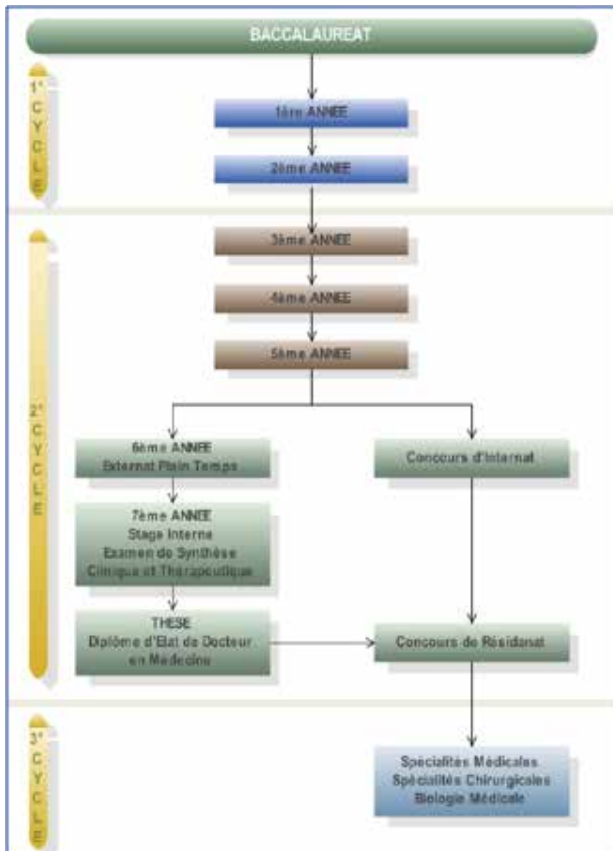
Cet accès se fait :

**Sur titre** pour les internes ayant 2 années effectives d'internat, les intéressés sont tenus de soutenir leur thèse de doctorat au plus tard durant la première année.

**Sur concours ouvert :** aux candidats titulaires du diplôme en médecine délivré par une faculté de médecine et de pharmacie nationale ou un diplôme reconnu comme équivalent. Nul ne peut se présenter plus de 4 fois au concours de résidanat. La durée du résidanat est fixée à :

- 3 ans pour les spécialités de médecine du travail
- 4 ans pour les spécialités médicales, pharmaceutiques, biologiques ou odontologiques.
- 5 ans pour les spécialités chirurgicales et la médecine interne.

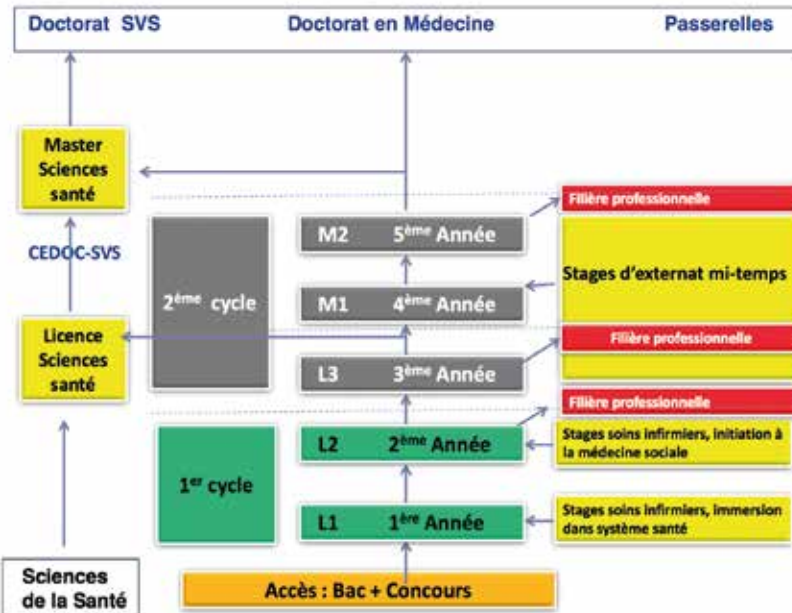
Les résidents sont chargés des activités de soins et de prévention. Ils assurent l'encadrement des internes et des étudiants et participent aux travaux de recherche. Leur encadrement théorique et pratique, médical et pédagogique, est assuré par les enseignants du service sous la responsabilité du professeur chef de service hospitalier. La validation de chaque stage de résidanat se fait par le chef de service hospitalier d'affectation, en tenant compte de l'assiduité, des connaissances, de la maîtrise des tâches pratiques et techniques et du comportement, sur la base des critères définis.

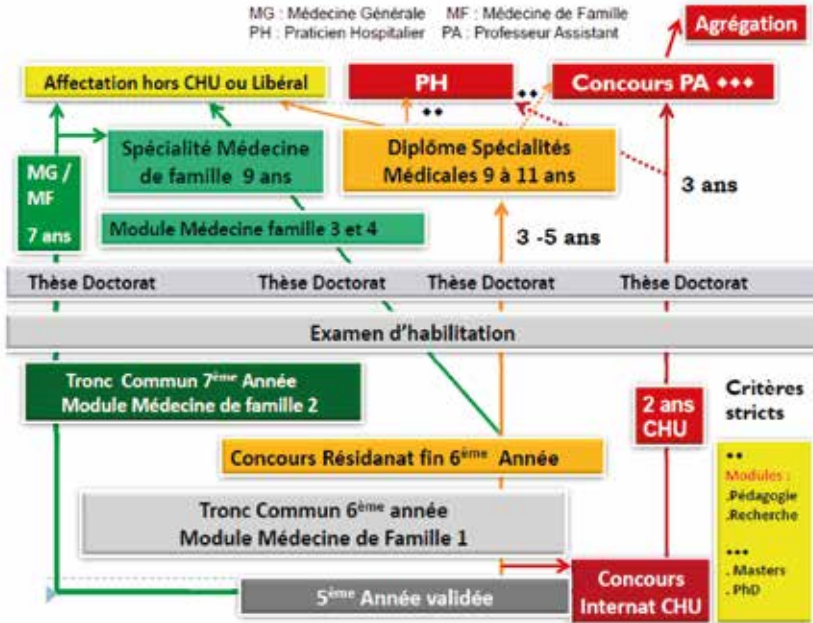


Modèle actuel



Photo : Séance de simulation avec Pr Younès





Propositions de la nouvelle réforme médicale

## V. Bibliothèque

La bibliothèque se veut être une passerelle entre la FMPM et la communauté des sciences de la santé. Elle est gérée par un conservateur assisté par un personnel qualifié.

La bibliothèque de la FMPM a pour mission l'acquisition, la gestion, la conservation et la mise à disposition des ressources documentaires utiles à l'enseignement et à la recherche dans le domaine des sciences de la santé. C'est aussi un service de formation apportant aide et soutien aux usagers pour la maîtrise et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication et aussi l'accès à la documentation en ligne.

La bibliothèque participe également à la valorisation des travaux scientifiques de la FMPM par la publication et la diffusion en ligne de la production scientifique de la Faculté (thèses, mémoires, rapports, articles,...).

La bibliothèque offre plus de 3737 ouvrages correspondant à 9408 exemplaires. Elle possède une collection de 69 titres de revues francophones et 63 anglophones. Cette collection qui correspond à des abonnements papier est suspendue depuis 2005 par manque de ressources financières. Cette rupture a été compensée en 2008 par l'installation d'abonnements électroniques.

Grâce à l'abonnement à l'EM-Consulte et à HINARI, tous les traités de l'Encyclopédie Médico-Chirurgicale et plus des revues sont accessibles en ligne avec le texte intégral.

La médiathèque dispose de plus de 100 documents audiovisuels.

Grâce à son site web, la FMPM a voulu être informative et interactive, les usagers peuvent recueillir aisément une multitude d'informations sur les nombreux services offerts par la bibliothèque : accès aux différents catalogues de la bibliothèque, recherche bibliographique multicritères des thèses soutenues à la Faculté, liens avec différents sites pratiques pour sélectionner, localiser et récupérer rapidement une bibliographie pertinente.

La bibliothèque localisée au niveau du grand bâtiment de la Faculté est composée de :

- 1 salle des étudiants de 1<sup>er</sup> cycle : Capacité de 64 places sur une superficie de 19 m<sup>2</sup>
- 1 salle des étudiants de 2<sup>ème</sup> cycle : Capacité de 64 places sur une superficie de 190 m<sup>2</sup>
- 1 salle des étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle : Capacité de 43 places sur une superficie de 196 m<sup>2</sup>
- 1 salle des enseignants : Capacité de 30 places sur une superficie de 140 m<sup>2</sup>
- 2 salles de stockage sur une superficie de 2 X 90 m<sup>2</sup>

## **1. Accès à la Bibliothèque :**

L'accès à la Bibliothèque est strictement réservé aux étudiants de la FMPM. Il se fait sur présentation de la "Carte d'étudiant" qui est strictement personnelle et ne peut être utilisée par une tierce personne, quel que soit le motif, sous peine d'être confisquée.

## **2. Horaire :**

La bibliothèque est ouverte de 8h30 à 18h30, du lundi au vendredi, de septembre à juillet. Elle est ouverte de 9h à 15h le jour du Ramadan. Elle est fermée en août et les jours fériés.

## **3. Consultation des documents :**

Tous les documents et ouvrages se trouvant à la Bibliothèque peuvent être consultés sur place. Seulement certains d'entre eux peuvent être prêtés à domicile.

- Consultation sur place : Chaque lecteur doit remplir, pour chaque ouvrage à consulter sur place, un imprimé réservé à cet effet et doit remettre sa carte de lecteur qu'il récupérera à la remise du document emprunté.
- Prêt à domicile : Le prêt à domicile ne concerne pas les Atlas, les périodiques, les Encyclopédies, les dictionnaires ainsi que les ouvrages qui n'existent qu'en un seul exemplaire. Ce prêt est d'une durée limitée à 24 heures

## **4. Recommandations générales :**

La bibliothèque étant la vôtre, ses livres et ouvrages constituent un bien précieux pour votre institution (beaucoup d'entre-eux sont irremplaçables). Dans l'intérêt de tous, veillez à ce qu'ils ne soient ni perdus, ni abîmés, ni même griffonnés.

La Bibliothèque étant un lieu de travail, il est recommandé à tous les usagers :

- de respecter les agents et les fonctionnaires de la Bibliothèque;
- de ne jamais considérer les locaux de la bibliothèque comme un lieu de rencontre, de réunion ou de rassemblement;
- d'avoir une tenue vestimentaire correcte;
- de s'abstenir de fumer, de consommer des boissons ou des aliments;
- d'observer le silence absolu dans la salle de lecture et dans les couloirs;
- de ne jamais s'approprier ou essayer de s'approprier des documents de la Bibliothèque par des prêts à domicile successifs;
- de ne détériorer, sous aucun prétexte, ni ouvrage, ni autre matériel de la Bibliothèque;
- de respecter les modalités de la consultation sur place ou du prêt à domicile des documents et ouvrages de la Bibliothèque.

En cas de mauvaise tenue, d'insolence et d'indiscipline, il sera interdit au lecteur d'accéder à la bibliothèque pendant une durée d'une ou de deux semaines, selon la gravité de la faute , et la carte de lecteur lui sera retirée tout au long de cette période.

Si le lecteur emprunte un ou deux ouvrages pour les consulter sur place et ne les rend pas le même jour, il n'aura plus droit à la consultation sur place ni au prêt à domicile pour une période d'un mois.

En cas de perte ou de détérioration, partielle ou totale, d'un ouvrage emprunté sur place ou à domicile, l'accès à la bibliothèque sera interdit au lecteur concerné (sa carte lui sera automatiquement retirée) jusqu'à remplacement ou remboursement de l'ouvrage en question.

### 5. Télémédecine et visio-conférence :

Un système de visio-conférence par satellite, objet d'une donation du Children's National Medical Center de Washington D.C-USA a été installé entre le 12 et 15 novembre 2007 à la FMPM qui a pu se connecter dans un premier temps en présence des membres du conseil de faculté avec l'hôpital d'enfants de Washington. La chirurgie cardio-vasculaire et la gynéco-obstétrique se sont déjà lancées dans ce domaine.



Photos de la Bibliothèque de la Faculté



## VI. Recherche à la faculté

Une faculté sans activité de recherche est une faculté sans âme. La recherche constitue une des missions de tout établissement de l'enseignement supérieur. Le couplage de l'enseignement par la recherche est devenu la devise des universités de par le monde.

La recherche a toujours constitué une priorité pour la FMPM. La FMPM est dotée d'équipes de recherche, de laboratoires qui sont lieu de recherche et de matériel adéquat. De plus, l'UCA apporte son soutien à la recherche, de même la FMPM est prête, dans la mesure de ses possibilités financières, à soutenir certains projets de recherche qui ont eu l'accord de la commission de recherche et du conseil de la faculté.

### 1. Laboratoires de la faculté :

La Faculté de Médecine comporte 14 laboratoires : Anatomie, Anatomie pathologique, Audio-visuel et productions pédagogiques, Biochimie, Histologie-Embryologie-Cytogénétique, Biophysique, Epidémiologie clinique et bio-statistiques et informatique médicale, Hématologie, Immunologie, Médecine communautaire et santé publique, Microbiologie, Parasitologie, Pharmacologie, Toxicologie, Physiologie, Médecine légale, Chirurgie expérimentale et Médecine du travail.

Ces laboratoires sont équipés d'un matériel performant et varié acquis pour répondre aux différents besoins.

Laboratoires de la faculté	Responsable
1. Anatomie	Pr Amrani
2. Anatomie pathologique	Pr Raiss
3. Histologie-Embryologie-Cytogénétique	Pr Fakhri /Pr Aboussair
4. Biophysique	Pr Bssiss
5. Hématologie	Pr Houach
6. Médecine communautaire et santé publique	Pr Amine
7. Microbiologie	Pr Zahlane
8. Parasitologie	Pr Moutaj
9. Pharmacologie	Pr Zaoui
10. Physiologie	Pr Choulli
11. Biochimie	Pr Chabaa
12. Animalerie et Chirurgie expérimentale	Pr Boumzebra
13. Immunologie	Pr Admou



Vue globale des Salles TD/TP et des laboratoires de la faculté

## **2. Commission de recherche :**

Les attributions de la commission étant précisées par le règlement intérieur, cette commission constitue un véritable organe de réflexion, d'orientation, d'accompagnement, d'aide à la décision et d'évaluation des projets de nouvelles structures de recherche. Elle contribue à sensibiliser les enseignants chercheurs pour être en phase avec la restructuration au sein de l'université et organise les manifestations scientifiques.

## **3. Equipes et laboratoires de recherche :**

La FMPM accueille des équipes de recherche dont 2 laboratoires. Leurs activités se scindent entre la recherche en médecine fondamentale et la recherche en médecine clinique.

## VII. Formation continue

Le développement de la formation continue universitaire est un enjeu économique et social de premier ordre, que ce soit pour la faculté elle-même ou pour son environnement. Son intégration comme composante essentielle du développement de la faculté a des répercussions positives sur la faculté et ses acteurs.

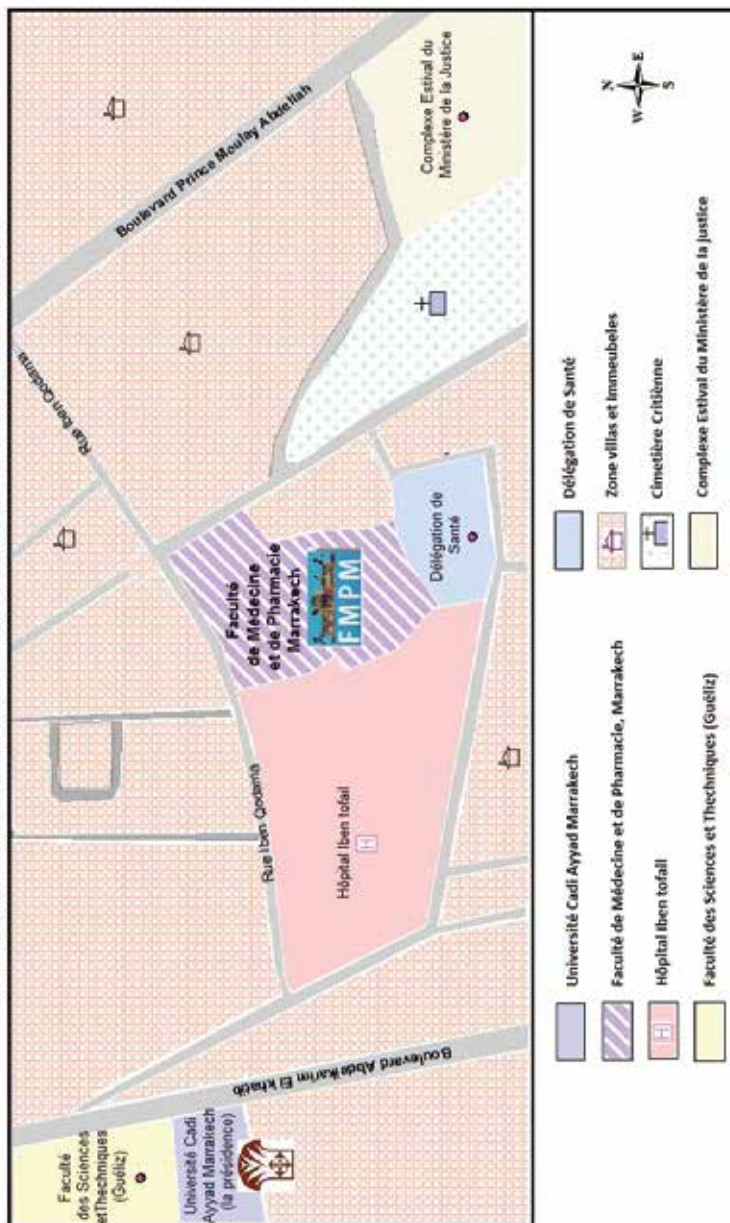
Elle a des effets positifs sur la formation initiale des étudiants (formation ciblée vers les besoins des entreprises, études de cas réels, supports de cours renouvelés, etc.). Par ailleurs la formation continue post-doctorale est assurée par les diplômes universitaires et les certificats universitaires, qui font l'objet avant leur démarrage d'une validation par le conseil de faculté et par le conseil d'université. La liste des DU et DU peut être consultée sur le site web.

La formation continue est l'une des missions de la FMPM. En effet, il existe au niveau de l'organigramme administratif de la Faculté une cellule chargée de la formation continue. La Formation Continue doit être renforcée et les actions de la Commission de Formation Continue doivent être soutenues. Le développement d'enseignements sous forme de Certificats ou de Diplômes d'Université doit permettre d'offrir une formation post-universitaire de qualité, sanctionnée par un diplôme donc, plus attractive.



## VIII. Situation géographique - plan d'accès

Carte de situation de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech



## IX. Informations utiles

### 1. Service de photocopie :

Un guichet de photocopie est à la disposition des étudiants au niveau de la faculté à un prix étudiant.

### 2. Salle de prière :

La salle de prière est située au 3<sup>ème</sup> étage du bloc des salles TD.

### 3. Transport :

La FMPM est desservie par des lignes de bus. L'accès à l'Université est facilité :

- Gare routière,
- Gare ferroviaire avec un train toutes les heures vers et en provenance de Casa,
- Grands taxis pour toutes les destinations et petits taxis pour circuler en ville et une ligne de bus reliant l'université à la ville

### 4. Restauration :

#### a. Cafétéria de la faculté :

Le cafétéria de la FMPM permet une restauration rapide sous forme de sandwiches, salades, tartes salées, boissons chaudes et froides et repas marocaines.

#### b. Restaurant universitaire :

L'accès au restaurant universitaire est ouvert aux résidents et non résidents. Chaque bénéficiaire doit présenter un ticket correspondant à un repas pour pouvoir en bénéficier. Les tickets sont en vente aux guichets du restaurant universitaire de la Cité Universitaire. Le restaurant est ouvert tous les jours sauf le dimanche. Pour les non résidents, les conditions d'accès sont :

- Demande manuscrite
- Copie de certificat d'inscription
- Copie CIN

### 5. Hébergement :

L'UCA a mis en place un certain nombre de structures d'hébergement pour faciliter la vie aux étudiants venus d'autres villes. Il existe 2 cités universitaires réparties entre les deux campus, Amerchich et Guéliz :

- Cité Universitaire Amerchich –Daouidiat (filles et garçons)
- Annexe Cité Universitaire, avenue Abdelkrim Khatabi-Guéliz (filles)

L'accès aux cités universitaires est strictement réservé aux étudiants inscrits dans les différents établissements de l'UCA.

En plus, il existe la maison de l'étudiant de Marrakech (Dar Talib) qui se situe à ElWahda 4 (Daouidiat).

#### **6. Une faculté sans tabac :**

Faites de votre faculté une faculté sans tabac. La Faculté de Médecine et de Pharmacie étudie les méfaits du tabac, et est un partenaire incontournable pour le combattre. La prévention est fondamentale à ce sujet. Il est important que les étudiants soient les premiers garants de cette prévention et prennent conscience de l'importance de ne pas mettre en danger leur santé et leur jeunesse pour de la fumée !

#### **7. Questions pratiques :**

**a. Certificat de scolarité :** Actuellement la faculté ne délivre que deux certificats par an. Il revient aux étudiants de faire des photocopies légalisées. Pour l'obtenir il faudra déposer la carte d'étudiant auprès du guichet des Affaires Estudiantines.

**b. Résultats des examens :** Les résultats sont affichés après les délibérations. Une demande d'accès aux copies est possible durant les trois jours qui suivent les résultats. Elle doit être déposée auprès du Chef du Service des Examens.

#### **c. Relevé de notes :**

VII. Adresser une demande au Doyen avec justificatif à l'appui.

VIII. Dépôt au guichet des Affaires Estudiantines.

IX. Date de dépôt : à partir de septembre pour l'année précédente

**d. Thèses :** A partir de la 6<sup>ème</sup> année de médecine, l'étudiant discute avec les enseignants de certains sujets qui pourraient faire le thème de son travail de thèse. Il fera le choix avec son enseignant directeur de thèse, et commencera son travail sous sa direction. Les recommandations se trouvent sur le guide de la thèse disponible sur le site Web et en support papier.

**e. Prix :** Le prix de thèse est décerné aux meilleurs travaux en Médecine et en Pharmacie. L'accès au prix de thèse est possible pour celle ayant reçu la mention « proposée au prix de thèse ». Chaque fin d'année, la Faculté organise une remise de prix destinée aux trois meilleurs étudiants de chaque année de Médecine et de Pharmacie. Une attestation de mérite accompagne la remise des prix.

## X. Adresses et téléphones utiles

### Cités universitaires :

- Cité universitaire Amerchich : 0524 30 31 97
- Cité universitaire Guéliz : 0524 42 55 57
- Dar taleb : 0524 31 35 72 Site : [www.dartalibmarrakech.com](http://www.dartalibmarrakech.com)

### Centre hospitalier universitaire :

- Tél : 212 (0)5 24 300 700 / 701
- Site : [ww.chumarrakech.ma](http://ww.chumarrakech.ma)

**Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca** : [www.fmp-uh2c.ac.ma](http://www.fmp-uh2c.ac.ma)

**Faculté de Médecine et de Pharmacie de Fès** : [www.fmp-usmba.ac.ma](http://www.fmp-usmba.ac.ma)

**Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech** : [www.fmpm.ucam.ac.ma](http://www.fmpm.ucam.ac.ma)

**Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda** : <http://fmpo.ump.ma>

**Ministère de l'Enseignement Supérieur, la Formation des Cadres et la Recherche Scientifique** : [www.enssup.gov.ma](http://www.enssup.gov.ma)

**Ministère de la Santé** : [www.sante.gov.ma](http://www.sante.gov.ma)

**Medline** : [www.ncbi.nlm.nih.gov](http://www.ncbi.nlm.nih.gov)

**National Institutes of Health** : <http://www.nih.gov/>

**OMS** : [www.who.int](http://www.who.int)

**Science Direct** : [www.sciencedirect.com](http://www.sciencedirect.com)

### Traduction et dictionnaires :

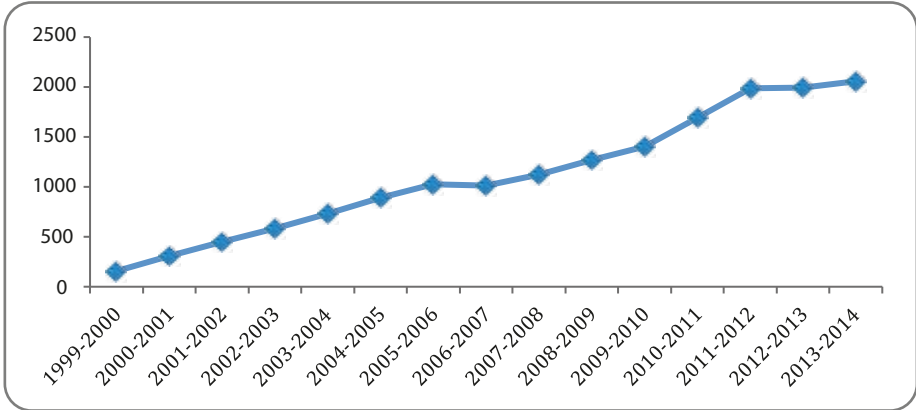
[www.dictionary.cambridge.org/](http://www.dictionary.cambridge.org/) [www.med.univ-rennes1.fr/cgi-bin/tran/cherch\\_corp\\_umls.pl](http://www.med.univ-rennes1.fr/cgi-bin/tran/cherch_corp_umls.pl)

**Unesco** : [www.unesco.org](http://www.unesco.org)

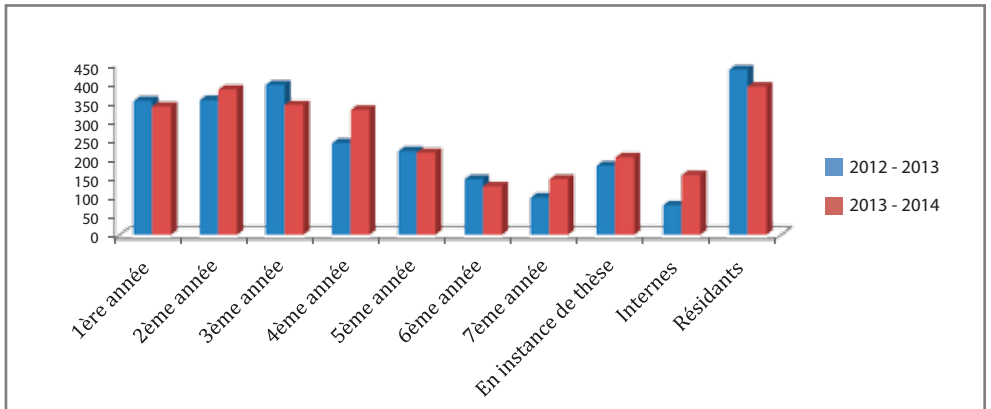
## XI. Faculté de Médecine et de Pharmacie en chiffres

### 1. Etudiants :

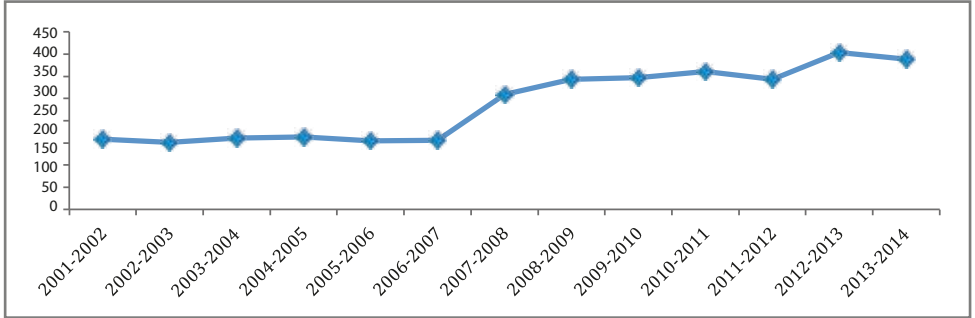
#### a. Evolution du nombres des étudiants en médecine de 1999 à 2014 :



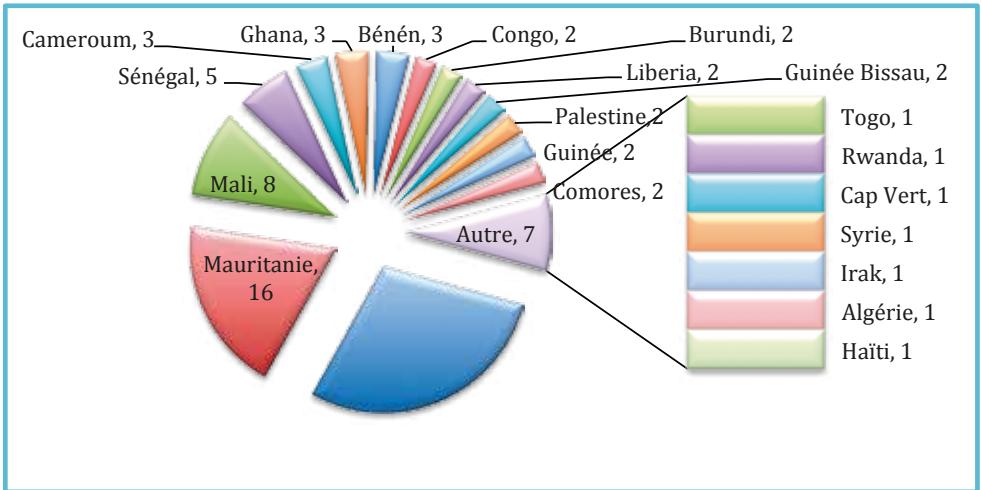
#### b. Effectifs des étudiants : Comparaison 2012-2013 et 2013-2014



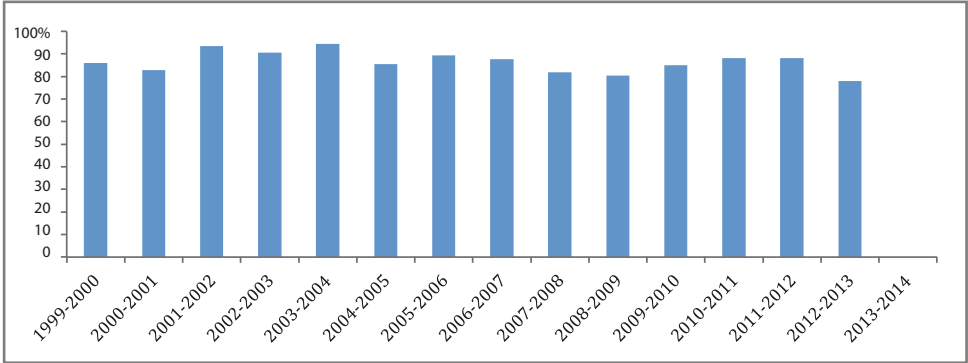
**c. Evolution des nouveaux inscrits :**



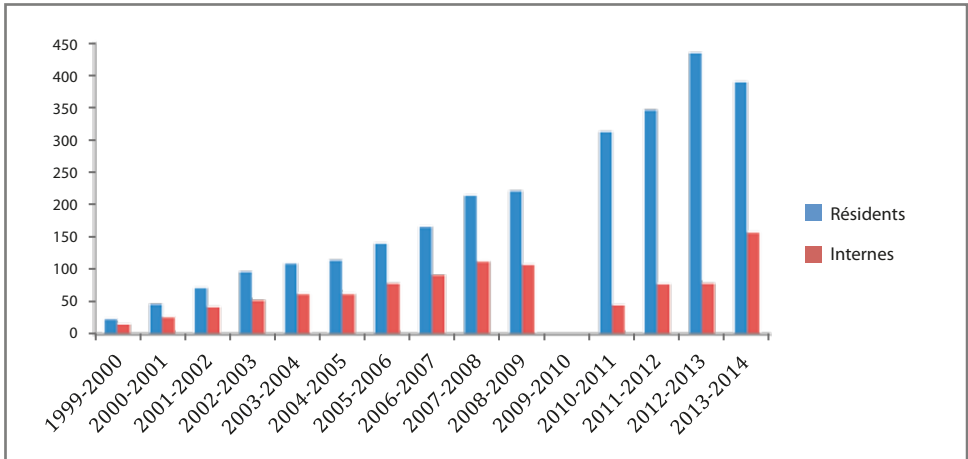
**d. Evolution du taux des inscrits nationaux et étrangers en 1<sup>ère</sup> année en 2013-14 :**



**e. Résultats des examens : 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>ème</sup> année :**

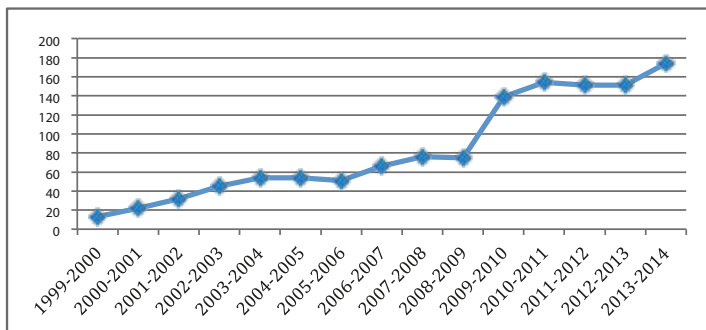


**2. Internes et résidents : Evolution des effectifs internes et résidents**



### 3. Enseignants :

#### a. Répartition des enseignants en fonction des années :



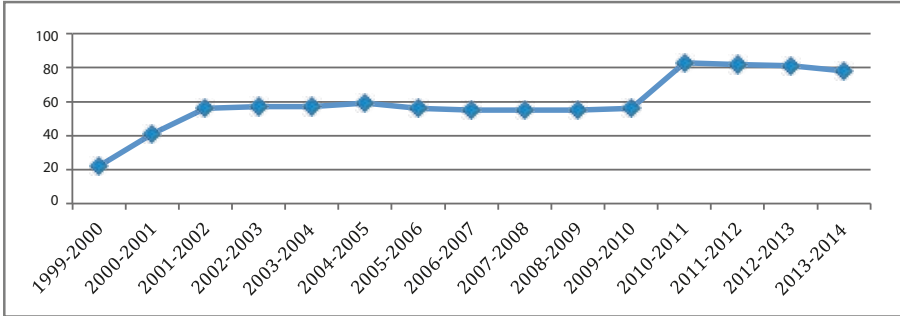
#### b. Liste permanente des enseignants chercheurs par spécialité :

Spécialités	Nombre
Anatomie	1
Anatomie Pathologie	2
Anesthésie réanimation	11
Biochimie, Chimie	2
Biophysique	1
Cardiologie	4
Chirurgie cardio-vasculaire	2
Chirurgie générale	7
Chirurgie Maxillo-faciale et Stomatologie	3
Chirurgie pédiatrique	6
Chirurgie réparatrice et plastique	2
Chirurgie vasculaire périphérique	1
Chirurgie Thoracique	2
Dermatologie	3
Endocrinologie et maladies métaboliques	3
Epidémiologie clinique	1
Gastro-entérologie	3
Génétique	1
Gynécologie Obstétrique	8
Hématologie biologique	1

Hématologie clinique	2
Histologie Embryologie Cytogénétique	2
Immunologie	1
Maladies infectieuses	2
Médecine interne	5
Médecine nucléaire	1
Microbiologie Virologie	3
Neurochirurgie	5
Neurologie	3
Neuro-pharmacologie	1
Oncologie médicale	1
Ophthalmologie	4
Oto-Rhino-Laryngologie	4
Pharmacologie	1
Pédiatrie	11
Physiologie	1
Pneumologie-Phtisiologie	5
Psychiatrie	6
Radiologie	7
Radiothérapie	2
Réanimation médicale	2
Rhumatologie	3
Traumatologie Orthopédie	11
Toxicologie	1
Urologie	4
Médecine communautaire	1

#### 4. Personnel administratif :

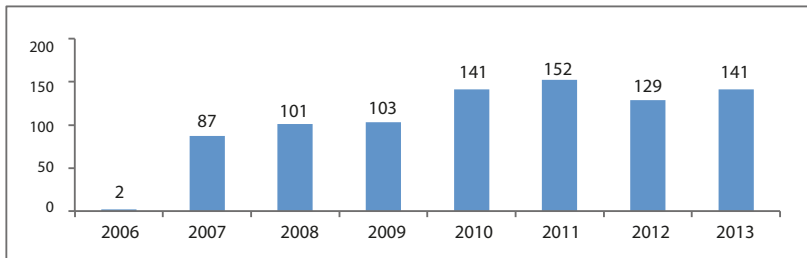
##### a. Effectif du personnel administratif de 1999 à 2014 :



##### b. Chefs de Services Administratifs à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech :

Nom et Prénom	Services Administratifs
El Houdaigui Azzeddine	Secrétaire Général
	Chef de service Biomédical et Informatique
Bellouli Rachid	Chef de service de la Bibliothèque
Talha My Hassan	Chef de service Audio visuel
Bamouss Mounia	Chef de service du Scolarité 1er Cycle
EL Amiri My. Ahmed	Chef de service du Scolarité 2ème Cycle
Belfassi Fatima	Chef de service du Scolarité 3ème Cycle
	Chef de service du Patrimoine d'entretien et de maintenance
Algannanmi Ilhame	Chef de service des Relations Extérieures
Hmamou Mohamed	Chef de service du Personnel
Dahraji Youssef	Chef de service des Cours et Examens
El Gabbas Kawtar	Responsable du centre d'accueil et d'orientation

##### 5. Evolution des thèses soutenues par année :





**كلية الطب  
و الصيدلة - مراكش**  
FACULTE DE MEDECINE  
ET DE PHARMACIE - MARRAKECH

Sidi Abbad - Assif, B.P. 7010,

40000 Marrakech

Téléphone : +212 5 24 33 98 98

Télécopie : +212 5 24 43 28 87

Site Web Faculté : [www.fmpm.ucam.ac.ma](http://www.fmpm.ucam.ac.ma)

Site Web Université : [www.uca.ma](http://www.uca.ma)